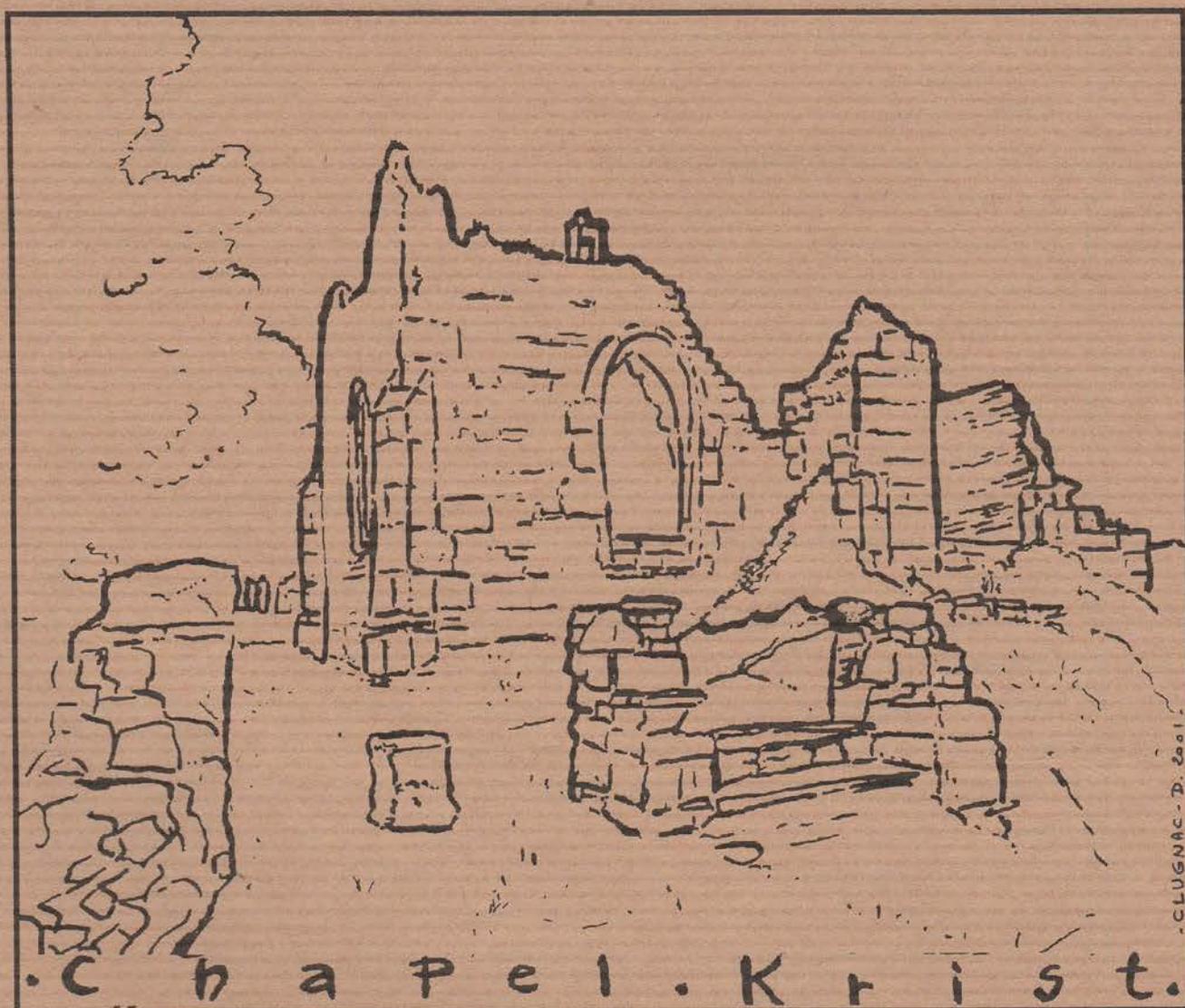


An Nor Digor

Décembre 2001

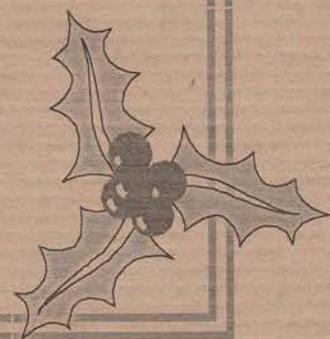
n°24

Bulletin Communal de Guimaec



Sommaire

La commune	
Le mot du maire	3
L'état civil	5
Le trombinoscope du Conseil Municipal	6
Le Conseil Municipal des Jeunes	7
Quand faire du feu ?	8
Bâtiment d'accueil au camping	12
Environnement	
L'agence locale de l'énergie du Pays de Morlaix	13
Chronique économique	
2.44 la structure de l'évènement en Bretagne	15
Récit	
A-hed ar c'hantved	19
Histoire	
Feunteun Sant Fiek	25
Vie d'une commune rurale (suite)	25
Les biens de Guimaëc vers 1825	27
Le transfert des croix	28
Associations	
Les Amis de la Chapelle de Christ	31
Le Foyer Rural	32
L'Amicale Laïque	34
Le groupe Koroll Digoroll	35
Poellgor an Tarv	35
Le 3ème Age	36
Le Musée	36
Les Gars de la Rive	36
Tradition	
Bloavezh mat... Bonne Année	37
Portrait	
Michel Langlois, pompier volontaire	38
Humour	
Conte de campagne	40
Agenda	
Liste des animations année 2001-2002	41
Jeux	
Le Coin des jeunes	42
Mots croisés	44



- Le mot du Maire -



L'intercommunalité passionne peu les citoyens. Pourtant, il y a un sujet qui revient souvent dans les conversations et qui fait partie des attentes majeures : la piscine.

Au moment où j'écris ces lignes, le débat bat son plein, peut-être que, quand vous les lirez, le choix sera déterminé, mais ça m'étonnerait.

Entre discussions et expertises, la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix (CAPM) s'interroge : quel type d'équipement et à quel endroit?

La nécessité d'une piscine s'est imposée à tous depuis déjà plusieurs années. Il est indispensable que les enfants sachent nager, cela fait partie du minimum de l'éducation. D'un autre côté les élus, soucieux des finances publiques, convaincus que la gestion d'un tel équipement est forcément déficitaire, s'interrogent sur la dimension qu'il faut donner à une piscine intercommunale.

L'état des lieux est simple : il existe une bassin à la Boissière, il ne peut accueillir tous les enfants des écoles du secteur et il nécessite une mise aux normes draconienne. La piscine de Pleyber-Christ ne peut être utilisée que pendant les beaux jours puisqu'elle n'a pas de toit. La commune de Plouigneau s'est lancée dans un équipement individuel qui aura besoin d'une fréquentation extra-communale mais ne pourra accueillir tout le monde dans son bassin de vingt-cinq mètres. Peu importe les conditions et l'esprit dans lesquels elle a été construite, à ce jour elle existe, il faut bien en tenir compte.

La réflexion porte également sur le type d'équipement: un équipement minimum dont le but est simplement de permettre la natation ou, au contraire, un centre de loisirs, un véritable complexe aquatique, un équipement "structurant" de nature à attirer les touristes ? Débat d'idées, débat financier aussi... Selon le choix, le coût évolue entre 20 millions de Francs (3 millions d'Euros) et plus de 50 millions de Francs (7 millions d'Euros). Les uns disent qu'un équipement modeste limitera d'autant l'emprunt, les autres que le seul moyen de réduire le déficit de fonctionnement est de créer un ensemble attractif. Difficile de dire qui a tort et qui a raison même en demandant conseil à un cabinet spécialisé...

Reste l'emplacement. A ce jour, le site de Saint Martin ayant été abandonné, la discussion porte sur le choix entre deux endroits : Langolvas, au nord de l'agglomération, au

bord de la voie express sur des terrains appartenant au Conseil Général ou Saint Fiacre, au sud, près de l'hôpital sur la commune de Plourin.

Bien sûr chacun s'applique à trouver des qualités au site qui se trouve le plus près de chez lui. Il est indéniable que la distance par rapport à la piscine est un élément essentiel de la réflexion : il est important que les enfants des écoles ne gaspillent pas trop de leur temps à s'y rendre. Nous aussi, bien sûr, nous trouvons des qualités au site de Langolvas, le plus proche de chez nous :

- Cet endroit est situé au bord de la voie express ce qui augmente considérablement sa zone de "chalandise" ainsi Plounérin est aussi proche en temps de Langolvas que Guimaëc.

- La situation au nord de l'agglomération rapproche de la côte et donc de la clientèle potentielle d'été permettant ainsi de meilleures conditions d'amortissement.

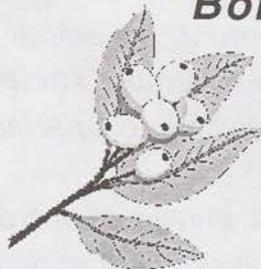
- Le projet de contournement sud de l'agglomération morlaisienne qui permettrait un meilleur accès à Plourin ne verra pas le jour avant plusieurs années, les conditions d'accès à ce site resteront donc difficiles pour les élèves de nos écoles à moins qu'ils ne choisissent de fréquenter l'une des deux autres piscines...

- Le coût (acquisition des terrains et aménagement des accès) sera nettement moins élevé.

Dans tous les cas, les piscines ne seront pas très éloignées l'une de l'autre, ce qui fait que certains habitants de la Communauté auront trois piscines dans un rayon de cinq kilomètres alors que d'autres devront parcourir plus de vingt kilomètres pour atteindre la plus proche...

Allez, ne nous plaignons pas, le débat est l'expression de la démocratie, s'il est constructif, il donne des idées et permet de baliser les projets. Cela dit, il importe qu'il ne soit trop long.

Bonne année à tous !



Bernard CABON.

- Etat Civil 2001 -

NAISSANCES

- BOUGET Youwenn né le 14-01-2001, enfant de BOUGET Jean-Christophe et CARN Magali, Keryer.
- HAMON Théo Lilian né le 15-01-2001, enfant de HAMON Solange et Benoît, Le Moulin de la Rive.
- DAFNIET Aurélien né le 16-03-2001, enfant de DAFNIET Anne et Yvan, Coat-Bruc.
- BRETEAU Noa Léa né le 02-10-2001, enfant de ESCROUZAILLES Peggy et BRETEAU Damien, Keryer.
- GORTEAU Manon Anna-Andrée né le 05-12-2001, enfant de GORTEAU Agnès et Alain, 14 Hent Sant Fiek.

MARIAGES

- MONCUS Cédric et MILIN Fanny le 12-05-2001
- LE COZ Ronan et LESTIENNE Gaëlle Marie Thérèse le 09-06-2001
- MONOT Eric Marie et BOURVEN Marie Pierre le 16-06-2001
- OMNES Régis et LE DEUNFF Séverine le 07-07-2001
- DAFNIET Yvan et MALTRET Anne le 07-07-2001
- HADJ-MOUSSA Youcef et LE DU Martine le 18-08-2001
- LE NOAN Johann et CAZUGUEL Christelle le 25-08-2001
- VIEUGUE Mickaël André Emile et CLECH Christelle le 01-09-2001
- MOGUEROU Fabrice et ESPAGNA Sandra le 15-09-2001
- KERVARREC Daniel et DOUVENOT Nathalie Michelle Claude le 20-10-2001

DECES

- BOHEC Jean-François Marie « Convenant la Croix » décédé le 10-01-2001 à GUIMAEC
- PERROT Yvon François « Kerven Izella » décédé le 07-02-2001 à GUIMAEC
- QUENEC'H Marie Perrine « Convenant le Rosaire » décédée le 17-02-2001 à LANMEUR
- TROADEC Francine Veuve BOHEC « Pen an Neac'h » décédée le 14-03-2001 à GUIMAEC
- PRIGENT Yves Marie « Kerouillard » décédé le 12-04-2001 à MORLAIX
- ROUDAUT Jeannine Epouse BANNIER « Runorven » décédée le 01-09-2001 à MORLAIX
- LE SAUX Francis « Pluscoën » décédé le 05-09-2001 à MORLAIX
- QUIGUER Gabriel « hent Lanmeur » décédé le 07-10-2001 à GUIMAEC
- COSQUER Marie Françoise Veuve PERROT « Kergadiou » décédée le 07-11-2001 à GUIMAEC
- CAROFF Eliane Veuve QUIGUER « Hent Lanmeur » décédée le 13-11-2001 à GUIMAEC
- DANNIEL Jean « Keroudot Bihan » décédé le 02-12-2001 à GUIMAEC

- Le trombinoscope du Conseil Municipal -

JEU-CONCOURS «QUI EST QUI ?»

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons proposé de découvrir la nouvelle équipe municipale à travers une série de portraits plus angéliques les uns que les autres !

Vous n'avez pas été nombreux à tenter votre chance puisque nous n'avons reçu que cinq bulletins de participation. Une seule personne a trouvé les 15 bonnes réponses : il s'agit de Madame Aline Le Gall.

Nous vous présentons aujourd'hui les bonnes réponses... les années ont passé...



N°1



N°2



N°3



N°4



N°5



N°6



N°7



N°8



N°9



N°10



N°11



N°12



N°13



N°14

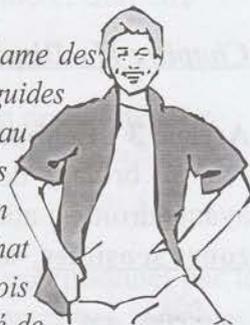


N°15

N°1 Jean-Yves Creignou - N°2 Marie-Claude Le Goff - N°3 Michel Tanguy - N°4 Marie-Rose Nerriec - N°5 Nicole Gléran - N°6 Patrick Jaouen - N°7 Patrick Prigent - N°8 Valérie Pacey - N°9 Laurence Paris - N°10 Bernard Cabon - N°11 Yvan Dafniet - N°12 Dominique Bourgès - N°13 Emile Cudennec - N°14 Jean-Claude Thilloy - N°15 Franck Auffret

- Conseil Municipal des jeunes (CMJ) -

Dans le cadre du C.M.J. (Conseil Municipal des Jeunes) des visites de la chapelle Notre Dame des Joies ont été organisées dans le courant du mois de juillet, 370 visites ont été faites par 6 jeunes guides issus du C.M.J. Dans le but d'animer la commune, les plus anciens, ont organisé un Fest Noz au mois de juillet avec le groupe Kantrerien. Cette soirée a été un large succès avec 500 personnes environ, ce qui conduit à organiser un Fest Noz au mois de juillet 2002. Au cours d'une réunion Emma Sambou a lancé l'idée d'aider l'association Kassoukéna de Locquirec pour financer l'achat d'une ambulance dans un petit village de Casamance au Sénégal. Ce qui permettrait aux villageois d'accéder à l'hôpital le plus proche, à environ une heure de route. Pour cela le C.M.J. a décidé de participer à l'achat de ce véhicule en donnant 3500 F.



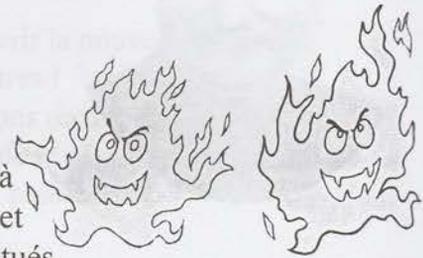
Adam Pacey, Emma Sambou, Youenn Clungac

- Quand et dans quelles conditions peut-on faire du feu ? -

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Préambule :

Dans le département du FINISTERE, est instituée une zone à risques d'incendies de forêts, constituée des bois, plantations, forêts et landes d'au moins 1 hectare, ainsi que de tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres, y compris les voies qui les traversent.



En fonction de la vulnérabilité des milieux naturels, sont instituées :

- 2 périodes :

- * une période rouge, à risque maximal, du 1er mars au 30 septembre,
- * une période verte, couvrant le reste de l'année.

- 2 zones géographiques :

- * zones sensibles,
- * autres zones (dont Guimaëc)

Chapitre I - Dispositions applicables au public

Article 1 : Il est interdit, dans tout le département, en tout temps et en toute circonstance, au public, c'est-à-dire aux personnes autres que les propriétaires ou leurs ayants droits, de porter ou d'allumer du feu à moins de 200 mètres des bois, plantations, forêts et landes d'au moins 1 hectare, et de jeter des objets en ignition sur les voies les traversant.

Article 2 : En période rouge, il est également interdit au public de fumer à l'intérieur des bois, plantations, forêts et landes ainsi que sur les voies qui les traversent.

Chapitre II - Dispositions applicables aux propriétaires ou à leurs ayants droits

Article 3 : Écobuage.

Le brûlage de petits végétaux sur pieds, herbes et broussailles (écobuage) par les propriétaires ou ayants droit est autorisé, **en période verte, sur l'ensemble du département, et en période rouge, hors zones sensibles**, sous les conditions suivantes :

- a) Toute la surface à incinérer est entourée d'une bande continue décapée ou labourée ou couverte d'herbe verte sur une largeur d'au moins 6 mètres.

b) L'opération est surveillée en permanence par un personnel disposant d'un moyen rapide et fiable d'alerte (téléphone proche ou mobile) et doté de matériels suffisants, pour en rester constamment maître, jusqu'à extinction complète et disparition de tout risque de reprise.

c) Toute opération d'écobuage doit être déclarée une semaine à l'avance à la mairie qui en informera le chef de centre des sapeurs-pompiers et les gendarmes.

d) Hors période de vent fort ou violent.

Article 3-1 : Dérogation

En dérogation à l'article 3, une autorisation peut être accordée par le maire pour effectuer ces mêmes travaux, aux mêmes conditions, **en période rouge, en zones sensibles**. Cette autorisation n'est délivrée que pour une durée au plus égale à 5 jours. Elle peut être subordonnée à toutes conditions utiles et reportée ou annulée si les conditions indispensables venaient à disparaître.

Cette autorisation est adressée à la gendarmerie et au centre des sapeurs-pompiers. Elle doit être portée à la connaissance du préfet.

Article 4 - Incinération.

L'incinération des végétaux coupés par les propriétaires et ayants droit est autorisée :

- en période verte : sans prescriptions particulières, sur l'ensemble du département;
- en période rouge : hors zones sensibles, aux conditions suivantes :

a) - Hors période de vent fort ou violent et hors période de sécheresse prolongée.

b) - Les sites d'incinération doivent être accessibles en tous temps aux véhicules incendie.

c) - Conditions particulières à l'incinération de végétaux coupés :

- Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins, reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression.
- Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement de végétaux à incinérer doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse.
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée. Le recouvrement par de la terre est interdit.

Article 4-1 : Dérogation

En dérogation à l'article 4, une autorisation peut être accordée à titre tout à fait exceptionnel par le maire pour effectuer ces mêmes travaux, aux mêmes conditions, en période rouge, en zones sensibles. Cette autorisation n'est délivrée que pour une durée au plus égale à 5 jours. Elle peut être subordonnée à toutes conditions utiles et reportée ou annulée si les conditions indispensables venaient à disparaître.

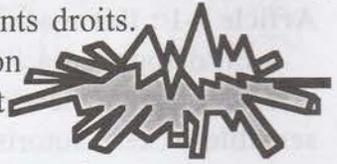
Cette autorisation est adressée à la gendarmerie et au corps des sapeurs-pompiers. Elle doit être portée à la connaissance du préfet.

Article 5 - Dispositions applicables en cas de travaux.

Dans les zones sensibles, pendant la période rouge, les propriétaires, ayants droits ou entreprises, utilisant du matériel susceptible de provoquer des départs de feu, doivent cesser les travaux lorsque le risque encouru, lié aux conditions météorologiques (vent, sécheresse) est important.

Article 6- Méchoui - Barbecues - feux de camp

Les feux de type méchouis, barbecues, feux de camp, installés à moins de 200 mètres de landes, doivent faire l'objet d'une surveillance continue par les propriétaires ou ayants droits. Ces feux sont allumés sous leur responsabilité. En aucun cas, une installation fixe ou mobile pour méchouis ou barbecues ne peut être installée sous couvert d'arbres. Une prise d'arrosage, prête à fonctionner, doit être située à proximité.



En période rouge et dans les zones sensibles, les méchouis et barbecues faits par les propriétaires et ayants droits, à l'exception de ceux prévus dans des installations fixes constituant une dépendance d'habitation ainsi que les feux de camp, doivent être autorisés par le maire de la commune. Les autorisations délivrées par le maire sont transmises par la mairie à l'office national des forêts, le cas échéant, et au centre de sapeurs-pompiers territorialement compétents.

En période verte, les méchouis, barbecues et feux de camp faits par les propriétaires et ayants droits sont autorisés en tous lieux.

Article 7 - Feux d'artifice

Les feux d'artifice tirés à moins de 200 mètres des bois et landes sont soumis à déclaration faite à la mairie et transmise, par la mairie, au centre de sapeurs-pompiers territorialement compétent. Il appartient au maire de veiller à ce que les feux d'artifice prévus sur le territoire de la commune ne mettent pas en danger la sécurité des personnes et des biens.

Les feux d'artifice de particuliers ou de collectivités sont interdits pendant la période rouge en zones sensibles.

Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le maire.

Chaque dérogation ne peut être accordée qu'après instruction d'un dossier complet comprenant, outre les caractéristiques technique du feu d'artifice (date, heure, lieu, durée, hauteur, prévue, qualification des artificiers), un plan de situation et le dispositif de sécurité prévu. Les dossiers doivent être adressés, pour avis, au moins quinze jours avant la manifestation, au centre de sapeurs-pompiers territorialement compétent.

Le maire doit rapporter la dérogation et interdire tout feu dès lors que la vitesse établie du vent est supérieure à 20km/h ou qu'un sinistre à proximité du secteur considéré est en cours, ou que les moyens de sécurité incendie prescrits sont indisponibles.

Article 8 - Feux d'artifice tirés en direction de la mer

Les feux d'artifice tirés sur le littoral depuis la terre ou la mer vers le large peuvent être autorisés par le maire, quelle que soit la période, après instruction du dossier prévu à l'article ci-dessus comprenant notamment l'avis du centre de sapeurs-pompiers territorialement compétent, de la direction départementale des affaires maritimes et du district aéronautique.



Article 9 - Incinérateurs.

Les incinérateurs installés par les collectivités locales, les entreprises ou les particuliers, à moins de 200 mètres de bois et landes, doivent être équipés de dispositifs pare-étincelles destinés à éviter la projection de particules incandescentes à partir des cheminées.

Article 10 - Alerte des secours

Toute personne qui a connaissance d'un feu de forêts, landes, bois ou plantations, doit immédiatement alerter l'autorité la plus proche (sapeurs-pompiers : tél : 18 ou 112, police et gendarmerie, tél : 17) et lui indiquer d'une manière aussi précise que possible le lieu, la nature et l'importance du sinistre.

Chapitre III - Sanctions

Article 11 - Les contrevenants aux dispositions des chapitres I et II du présent arrêté sont passibles des sanctions prévues à l'article R322-5 du code forestier. S'ils ont provoqué un incendie, ils s'exposent en outre aux sanctions prévues à l'article L322-9 du code forestier.

En outre, les contrevenants aux dispositions des articles 1,2,3,5 sont passibles des sanctions prévues aux articles 322-5 à 322-11 du code pénal, s'ils ont provoqué la destruction, la dégradation ou la détérioration involontaire d'un bien appartenant à autrui par l'effet d'incendie ou si celui-ci est à l'origine d'homicide ou de blessures.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par :

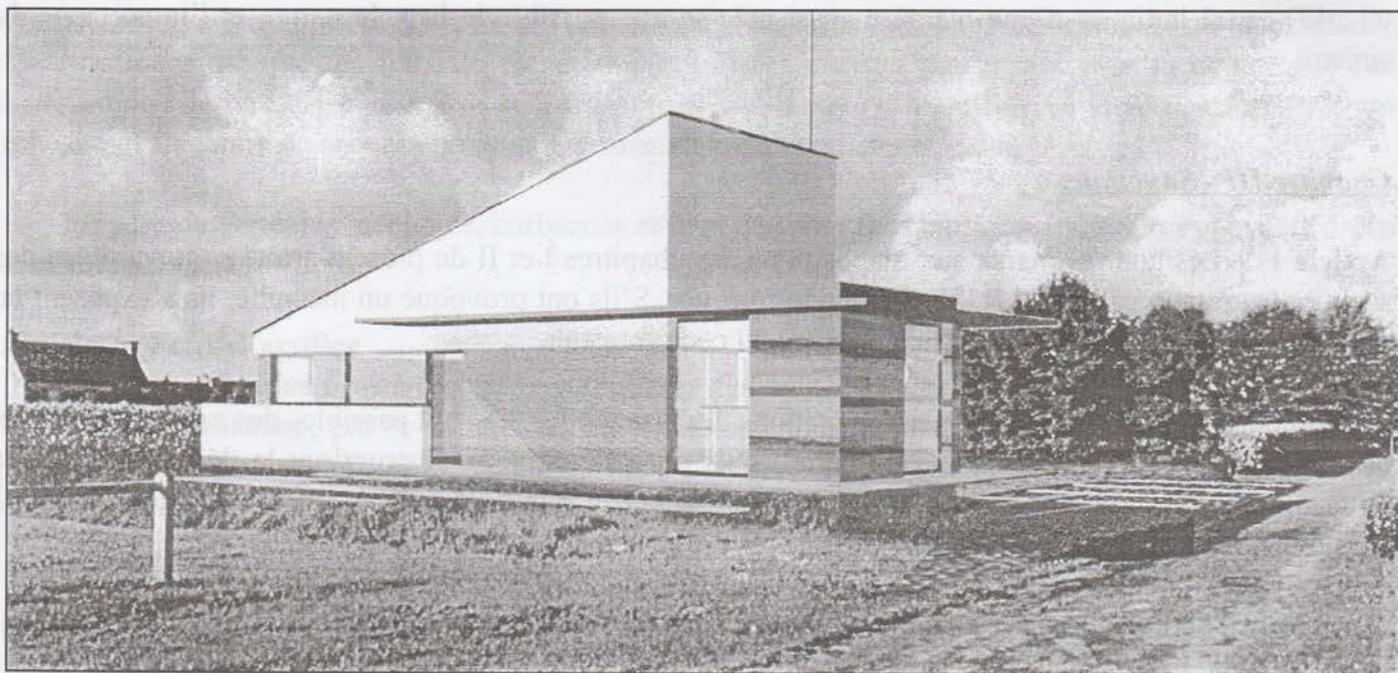
- les officiers et agents de police judiciaire,
- par les ingénieurs, techniciens et agents de l'Etat chargés des forêts,
- par les agents assermentés de l'office national des forêts,
- par les gardes-chasse et les gardes-pêche commissionnés par décision ministérielle,
- par les gardes champêtres et agents de police municipale.

- Bâtiment d'accueil au camping -

Il s'agit pour la commune de Guimaëc d'améliorer la qualité de l'accueil au camping municipal. Ainsi, afin de répondre au mieux aux attentes des campeurs et au confort de travail de la personne responsable des locations, la réalisation d'un bâtiment accueillant à la fois un foyer ainsi qu'un bureau s'avère nécessaire, les locaux actuels étant trop vétustes.

Le projet se situe à l'entrée du site, sur la voie principale amenant aux divers emplacements de camping. De part sa position il constitue à la fois un point de contrôle stratégique du camping et un signal emblématique de son activité.

Légèrement surélevé par rapport au terrain naturel, la construction permettra au permanent de l'accueil d'embrasser le terrain d'un seul coup d'oeil, de l'entrée jusqu'aux sanitaires du côté opposé. La terrasse en bois abritée de son auvent permettra aux nouveaux arrivants ou aux touristes sur le départ de s'informer, de se rencontrer ou tout simplement de flâner à l'ombre.



Le foyer d'une surface de 30m² permettra de la même façon un accueil et des activités à l'abri avec toutefois une large vue panoramique sur le camping et surtout l'arrière-plan de la vallée de Rhun Orven. Cette salle pourra également servir de buvette avec une vue largement ouverte sur le terrain de football. Une mezzanine au dessus de ce foyer permettra le stockage de divers accessoires ou de matériel d'entretien.

La construction est de type traditionnel, en maçonnerie enduite, couverte par du bac acier laqué. Le bureau d'accueil est quant à lui revêtu d'un bardage bois. La terrasse autour du bâtiment est également réalisée en bois ajouré, rajoutant une note estivale et marine en référence aux pontons des ports.

Le coût est de 55700 euros avec une subvention du département, de la région et de l'europe de 23000 euros.

A. Le Scour

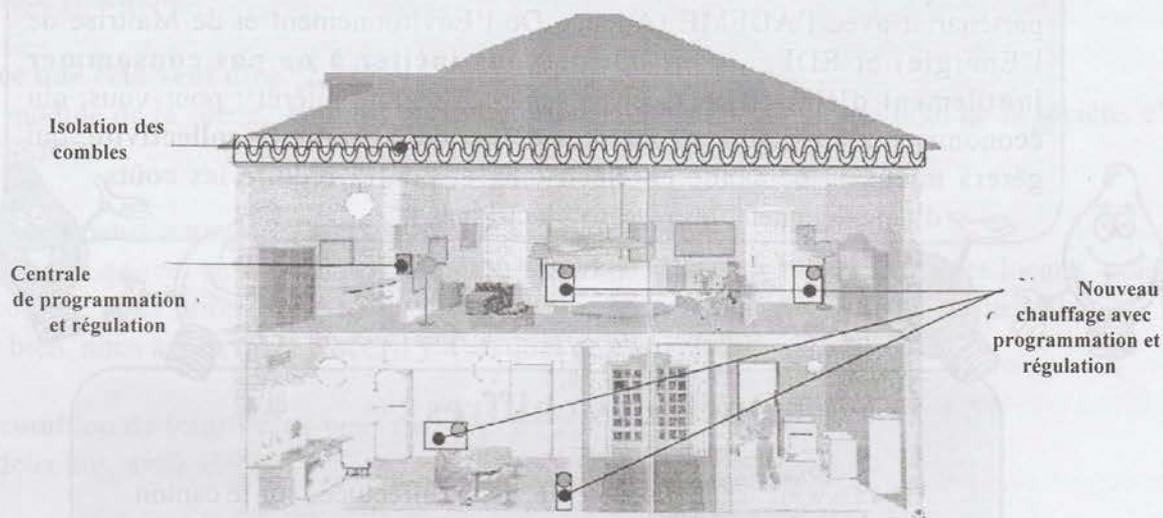
- Agence locale de l'énergie du Pays de Morlaix -

Des conseils gratuits pour réduire votre facture énergétique et améliorer votre confort, et des aides financières aux travaux pour les personnes équipées du chauffage électrique : ces conditions exceptionnelles sont liées à l'opération pilote "Maîtrise de la Consommation d'Électricité", en place depuis un an sur notre canton.

L'opération a commencé au mois de Mars 2000 et prendra fin le 31 décembre 2001

Plus de confort, et une facture annuelle réduite.

M. et Mme X. de Plougasnou, ont fait appel au technicien du Syndicat. Après une visite, celui-ci leur a conseillé d'isoler les combles, de remplacer les appareils de chauffage des pièces de la cuisine et du séjour, (des convecteurs d'environ 20 ans), par des appareils plus performants, et d'installer une programmation et une régulation sur ces appareils. Coût d'investissement pour ces travaux : 21.700 F TTC dont 9.000 F sont pris en charge par le Syndicat. M. et Mme X vont désormais bénéficier d'un confort supérieur du fait d'appareils plus performants, tout en limitant leurs consommations grâce à une isolation améliorée et une réduction de la température en journée et la nuit. La facture électrique de M. et Mme X s'élevait à plus de 7.000 F, elle pourra descendre à environ 6.000 F si le fonctionnement de la famille reste identique.



Les aides financières

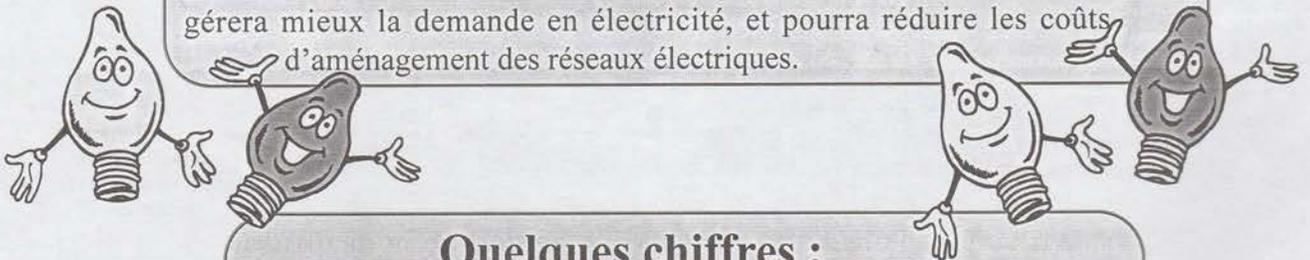
L'isolation des combles, des murs, du sol ou des ouvrants, la ventilation, la programmation et la régulation du chauffage électrique, le délestage, le remplacement du chauffage électrique peuvent donner lieu à aide financière du Syndicat d'Électrification. Conjointement à cette action de maîtrise de la demande en électricité, une opération nationale d'amélioration de l'habitat existant chauffé à l'électricité est menée par EDF et contrôlée par PROMOTELEC. Elle peut vous permettre de bénéficier d'une aide financière supplémentaire.

Qui contacter ?

Il s'agit là d'une opération pilote en France, uniquement localisée sur les huit communes de notre canton de Lanmeur. Attention : elle se terminera à la fin de cette année ! Si vous êtes intéressé, ne tardez pas à contacter M. Frédéric MARCHAND, au Syndicat Intercommunal d'Électrification du canton de Lanmeur (9, rue Basse - 29600 Morlaix. Tél et fax : 02 98 - Email : conseils.energies@wanadoo.fr). C'est lui qui vous renseignera et, suite à visite de votre habitation, vous donnera des conseils gratuits pour améliorer votre confort et réduire votre facture d'électricité ou de tout autre énergie.

Nos communes rurales sont propriétaires des réseaux de distribution de l'électricité sur le canton. Le Syndicat Intercommunal d'Électrification du Canton de Lanmeur est ainsi chargé de réaliser des travaux d'extension et de renforcements de ces réseaux lorsque la tension délivrée (230 V) n'est plus suffisante pour assurer une électricité de qualité aux abonnés. Différer ou éviter ces travaux, fort coûteux, dégagerait des économies substantielles pour nos communes.

Ces baisses de tension étant directement liées aux augmentations brutales de consommation d'électricité, l'opération "Maîtrise de la Consommation d'Électricité", menée par le Syndicat Intercommunal d'Électrification en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie) et EDF, a pour but de **vous inciter à ne pas consommer inutilement d'électricité**. Ceci présente un double intérêt : pour vous, qui économiserez ainsi sur vos factures d'énergie, et **pour la collectivité**, qui gèrera mieux la demande en électricité, et pourra réduire les coûts d'aménagement des réseaux électriques.



Quelques chiffres :

314 :	nombre de visites effectuées sur le canton
178 :	nombre de demandes d'aides financières
6 300 F :	montant moyen de l'aide financière
1 120 000 F :	montant total des aides demandées
3 320 000 F :	montant total des travaux d'économie hors main d'oeuvre

- 2.44 : la Structure de l'Évènement en Bretagne -

Lorsque vous quittez Guimaëc, sur la route de Lanmeur, sur la zone artisanale de Penquer, se trouve un entrepôt ; devant ce bâtiment un gros camion porte l'inscription " 2.44 "...Vous êtes sans doute nombreux à vous demander ce qui se passe dans ces locaux, ce que signifient ces chiffres ... An Nor Digor est allé enquêter pour vous. Nous avons rencontré Monsieur Philippe MAUSSION, le gérant de l'entreprise 2.44.

An Nor Digor : Une première question tout d'abord, qui est à l'origine de la création de la société ? Nous, nous avons le nom de Monsieur Décimo ...

Philippe Maussion : nous sommes associés à deux ; moi, je suis le gérant de la société.

Et Monsieur Décimo, quel est son rôle ?

Au départ, il avait sa propre société à Morlaix, où il était installé et où il faisait du matériel scénique ; nous nous sommes associés et nous avons fonctionné en parallèle tous les deux, Eric Maussion continuant à travailler dans son entreprise et moi, développant celle-ci, 2.44. Après il a cessé son activité de fabrication de matériel et il est venu ici, pour la fabrication.

Donc, la société 2.44, c'est vous qui l'avez créée ? Il vous a rejoint...

On l'a créée ensemble.

Qu'est-ce que cela veut dire "2.44" ?

C'est le module de la scène, deux M² quarante quatre ...mais en fait le vrai nom de la société, c'est 3 D MAUSSION.

Qu'est-ce qui vous a amené à vous installer à Guimaëc ?

On habitait Locquirec, on travaillait à Morlaix, un concurrent s'est installé dans ces locaux, puis il est parti ; comme nous étions un peu à l'étroit là-bas, nous avons choisi de nous installer ici. Nous sommes bien, nous avons de la place, il y a un quai de chargement ...

Depuis combien de temps êtes-vous installés ici ?

Depuis deux ans, avril 1999.

Vous pouvez nous faire une description de votre activité ?

L'activité principale, c'est la location de scènes, scènes couvertes, podiums. C'est une activité saisonnière, nous louons des scènes couvertes pour des festivals en Bretagne, en France et même plus loin ...

Et votre clientèle, c'est qui ?

Des communes, des organisateurs de spectacles, des associations ...



Et votre champ d'activité ?

Un peu partout en France, on va où l'on nous demande, en essayant au maximum de rester sur la Bretagne, pour des raisons évidentes de coût de transport, mais nous sommes allés en Suisse, en Tunisie. Autrement on va régulièrement sur Paris, on est allé à Aurillac, on fait beaucoup la Manche, la Vendée.

Vous avez combien d'employés ?

En personnel fixe, nous ne sommes que deux, mon associé et moi. Autrement, à chaque fois que nous faisons une location, nous faisons appel à des intermittents du spectacle ; l'été on a six ou sept gars.



Vous faites de la location, est-ce que vous faites aussi de la construction ?

Tout le matériel que nous louons est fabriqué ici : cela, c'est la première activité, la location du matériel scénique ; ensuite on a une part fabrication c'est-à-dire que l'on travaille pour des salles de spectacle: à titre d'exemple on a fait des aménagements dans la grande salle du "Quartz" à Brest, cela fait trois ans que l'on travaille régulièrement avec le "Quartz", on a travaillé également dans la salle des "Ursulines" à Lannion ...

Et comment vous est venue l'idée de monter cette activité ?

Eric faisait des décors de théâtre, de cinéma, quand il était sur Paris et il a déménagé sur Morlaix ; moi je venais de Haute Savoie, région que j'ai dû quitter parce que le travail ne suivait plus, je suis venu par là,. Il y avait quelque chose à faire, c'est venu par hasard ...

Et la Bretagne, pourquoi, comment ?

Ma belle-mère est de Morlaix ; et puis je connais Locquirec depuis des lustres, ma femme venait souvent en vacances par là et puis voilà... et Eric est originaire de Locquirec.

Donc vous avez un stock de scènes toutes prêtes et autrement vous fabriquez à la demande... si l'on vous fait une demande précise, vous êtes capable de fabriquer ici sur place ...

C'est-à-dire que l'on a une série qui nous permet de fabriquer une surface de scènes et puis on peut adapter à la demande.

Et puis vous pouvez aussi fabriquer de la scène fixe qui va rester en place ...

Oui, tout à fait. Il y a création-location et création-installation...

Pour ce qui est de la location, vous n'avez pas de personnel toute l'année? vous fonctionnez à deux ?

Oui ; nous n'avons pas une grosse fabrication, nous fabriquons principalement pour nous; nous ne menons pas d'action commerciale pour vendre, nous vendons quand on nous le demande, à des gens qui nous connaissent par le biais de la location, ou alors à des théâtres pour qui nous avons déjà travaillé.

Donc là, vous travaillez beaucoup par connaissance...vous ne faites pas beaucoup de publicité...

On fait quand même tous les ans un envoi de courriers pour montrer qu'on est toujours là, mais c'est surtout le bouche à oreille qui fonctionne. Il faut montrer ce que l'on sait faire. Le monde



du spectacle est un peu particulier, ils aiment bien connaître les gens avec qui ils travaillent. Cela a été dur de commencer, d'autant plus que l'on ne vient pas du milieu du spectacle.

Maintenant vous commencez à être bien implantés ?

Oui, puisque cela fait maintenant 7 ans, depuis 1994, que nous avons commencé à louer, nous commençons à avoir une certaine notoriété.

Ici, vous êtes propriétaire ou locataire ?

Locataire

Vous envisagez d'acheter éventuellement ?

Non, acheter des locaux ici, non, ils auraient été sur Morlaix peut-être...



Par rapport aux communications, cela fait un peu loin...

Non, cela ne nous gêne pas. Mais quand une société achète un local, il faut penser à la valeur de revente. Ce qui est intéressant c'est l'investissement

Il faudrait au moins ne pas perdre de l'argent, si vous deviez partir. Cela vous rend relativement libres...

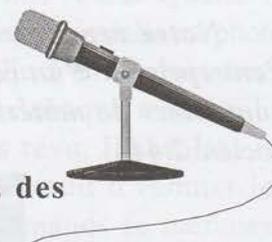
Ce n'est pas une question de liberté, puisque nous pouvons acheter et revendre, mais la revente sur Guimaëc pourrait poser problème.

Pour transporter votre matériel vous disposez sans doute de véhicules importants.

Non, nous avons un système qui est assez compact. On a un dix-neuf tonnes à nous et autrement, en saison, on loue deux, voire trois camions selon les besoins.

On ne vous a pas demandé votre âge ?

40 ans pour moi et 43 ans pour Eric Decimo.



Actuellement vous avez de l'avance en terme de location, vous avez des commandes régulières qui arrivent. Il n'y a pas de creux dans l'activité ?

Si, il y a un creux énorme qui va de septembre jusqu' à juin. Notre activité est très saisonnière, c'est juin, juillet, août, un tout petit peu septembre. Quelques petites locations l'hiver, au parc de Penfeld par exemple : on a fait Bigard, Etienne Daho, à Lorient, à Brest. Si cela fait tourner la machine, ce n'est pas ça qui fait vivre la société.

Vous n'avez pas eu l'idée d'avoir une activité annexe pour pouvoir combler cette partie de l'année ?

Cette partie annexe, c'est la fabrication. L'hiver, on a toute la préparation de l'été ! Faire les devis, prendre contact... Arrivés au mois de mai, on sait ce que l'on va faire de l'été.

Il nous arrive aussi, quand on a du temps l'hiver, de faire de la réparation de bateaux. J'ai une formation de menuisier et Eric est soudeur, on peut aussi intervenir dans ce domaine-là, mais c'est vraiment annexe, c'est quand ça vient : on habite en bord de mer, on aime bien le milieu des bateaux et on a l'outil...

Nous pensons avoir fait le tour de votre activité... vous avez peut-être un message à faire passer ?
Vous utilisez des scènes de temps en temps. Je sais qu'il y a des associations sur la commune, mais je ne sais pas ce que vous avez comme podium...

Ici, à Guimaëc, nous avons un petit podium de 40^{m²}, couvert, qui sert pour les fest-noz, qui appartient en partie au foyer rural, en partie à la commune. Il a été fait entièrement par des bénévoles.

Si vous avez besoin, pour des activités, dans la salle, d'un podium, je peux vous en mettre à disposition. Pour ce qui est d'une scène couverte c'est autre chose, c'est très lourd.



Vous avez quelle surface en podium ?

Nous avons 800^{m²} de podium et à peu près 550^{m²} de toiture.

Et là le plancher, c'est du bois ?

On a une ossature acier, des lattes et un plancher en bois.

Avez vous des planchers amovibles, pour les danseurs ?

Non on ne fait pas cela. Les gens qui utilisent ce type de plancher n'ont pas d'argent et nous ce qui nous fait vivre c'est l'argent. Il y a des associations qui en ont et qui les prêtent. Economiquement, pour nous, ce n'est pas viable : cela prendrait beaucoup de place et c'est lourd à transporter.

Vous faites du podium de toute taille de 35^{m²} à ...

Le plus petit que l'on peut faire c'est 1m22 x 1m22. Après c'est modulable. Par contre en couverture, on a une scène de 50^{m²}, une de 70^{m²}, une scène de 120^{m²} et deux de 140^{m²}.

Notre rencontre avec M. Maussion se poursuit et se termine par une visite des locaux de l'entreprise : d'un côté le matériel entreposé, de l'autre l'atelier. M. Maussion s'apprête à préparer des containers de matériel qui partiront par bateau pour TAHITI, lieu du prochain gros chantier de la société 2.44.



**Dominique Bourguès et
Jean-Claude Thillo**

A-hed ar c'hantved gant Pier-Mari LOUS (8)

Ganet eo Pier-Mari LOUS e Penn Lann er bloavezh 1911, ha panevet e amzer brizonier; eo bet ingal o vevan e Wimaeg. Meur a wech en deus kemeret perz e buhez ar barrez, anavezet gantan kalz a dud ha gwelet meur a dra o chench. An traoù-se ni n'eus kontet d'An Nor Digor e brezhoneg hag a zeu tamm ha tamm er maez ganeomp.

JEAN N 'EUS KEMERET AN TEC'H !

An Hini Kozh en doa dek-vloaz-ha-tri-ugent, ur paotr a anaoudegezh a oa. Tri mab en doa, unan anezhe a oa bet lac'het er Russi. Pa oa bet lac'het e oa lakaet e boltret barzh ar gegin e plas hini Hitler a oa eno a-raok ha ne oa ket bet gwelet ken goude-wech. Sañset e oa ret dezhe kaout poltred Hitler e pep ti. Ur post radio o doa toud met ne oa ket urzh da selaou ar broioù all. Treitour e oant etrezhe-int rak lod a veze favorizet gant ar rejim hag a daole evezh war ar re all. Ar re a gave dezhe oant klouar un tamm, ne oant ket krenn deus tu ar parti, ar re-se a veze eveshaet. A- wechoù e memez ti e vezent en disfi un eil ouzh egile setu ne vezent ket klevet jamez o laret sort ebet diwar-benn Hitler bete-goût e vije bet un deus an ti, ar vugale memez da vont da damall. Ar vugale a veze kemeret gant ar rejim diouzhtu ha lakaet da brenañ pep a abit melen brav. D'ar sul e veze gwelet ar re vrasañ o kommandiñ ar re vihan, da lakaat anezhe da vale, stad enne eveljust. Ar re-se ne oant ket respoñsabl. Met lod a veze desket dezhe flattal, memez o zud. Se a oa bominabl!

Ar mab-kaer, mobilizet e Bro-Gres, a zegase ac'halese butun d'ar gêr, un espes butun groz ha kreñ. Reiñ a rae an Hini Kozh din ul lodenn

A travers le siècle avec Pierre-Marie LE LOUS (8)

Pierre-Marie LE LOUS est né en 1911 à Penn Lann et, si l'on excepte la période de captivité en Allemagne, il a toujours vécu à Guimaëc. S'investissant volontiers da la vie locale, il a connu beaucoup de monde et observé plus d'un bouleversement. Il en a fait part à An Nor Digor au cours d'une série d'entretiens en breton.

JEAN S'EST EVADE !

Le Vieux avait soixante-dix-ans, c'était un homme de bon sens. Il avait trois fils, l'un d'entre eux trouva la mort sur le front russe. Quand la nouvelle de sa mort fut connue, on installa sa photo dans la cuisine à la place de celle d'Hitler qui trônait là comme c'était la règle dans chaque maison. Le portrait d'Hitler ne fut jamais revu. Ils avaient un poste de radio mais il était interdit d'écouter les émissions étrangères. Les Allemands se méfiaient les uns des autres, certains, qui étaient favorisés par le régime, servaient de délateurs. Ceux que l'on trouvait un peu tièdes, peu empressés à soutenir le pouvoir, étaient particulièrement surveillés. Parfois les habitants d'une même maison se défiaient les uns des autres, aussi ne les entendait-on jamais évoquer le nom d'Hitler au cas où quelqu'un de la maisonnée, les enfants même, aille rapporter les paroles. Les enfants étaient pris en main par le parti dès leur plus jeune âge. Il leur fallait acheter un bel habit jaune. Tous les dimanches on pouvait voir les plus âgés commander la manoeuvre aux plus petits. Ils paraissaient tous ravis de marcher au pas. Les pauvres n'étaient pas responsables de cet état de choses, mais à certains on apprenait la délation et ils en arrivaient même à dénoncer leurs propres parents! C'était terrifiant !

dezoutañ rak va c'horn-butun am boa dalc'het ganin ha pa gaven un dra bennak da fourrañ ennan... E vutun ne oa ket dreist, met pa ne veze ket kavet a hini all e veze graet gantañ. A wechoù ankoueze reiñ din, setu me pa n'em beze netra ken da fumiñ ec'h aen dilavar, lakaat a raen an Hini Kozh e "quarantaine". Esae a rae toullañ kozh, goulenn a rae diganin hag-eñ am boa bet keloù deus ar gêr, penaos ec'h ae kont gant va gwreg... Gêr ebet, chom a raen mut. Neuze, benn ur pennad goude, e lare din: - "M'eus aon, ne peus tamm butun ebet ken".

Ha diouzhtu va fenn a sederae, reiñ a rae un tamm butun din hag ar gaoz ac'h ae en dro adarre. Va fatron kentañ, ne oan ket chomet ker bell gantañ, hennezh a oa koñ! N'en doa tamm anaoudegezh ebet. Chomet oan div vloavezh eno memestra abalamour d'ar bañsion rak, diouzh an noz, pa erruemp da gousket asamblez er c'hamp e klevemp un eil gant egile petra veze bet da zebriñ. An dra-se a oa a bouez evidomp, ar boued! Dreist-holl er penn kentañ hag e komprenen e oan un deus ar re a oa bevet ar gwellañ.

Ar patron a oa ur bloavezh yaouankoc'h evidon, mobilizet oa bet e-pad kampagn ar Pologn ha demobilizet dre m'en doa div erni, ha gwir e oa rak gwelet 'm eus anezhañ, pa vezemp o labourat er parkeier, me gant ar c'hezeg hag eñ gant ejened, o ruilhañ kreiz ar park gant ar boan. Me a lare dezhañ: - "Gomprenan ket abalamour da betra n'ez ket da operiñ.

- Ya lavare din da vezañ mobilizet goude!" Benn ar fin oa bet mobilizet memestra. Gouezet am boa peogwir ar feurmioù a oa toud e-kreiz ar bourk. E fin ar brezel o doa defot tud.

N'em leskel a raen d'ober, dre abitud al labour deus va gwellañ, met evit va fatron e oa memestra evel m'am bije graet netra. Ne oan ket evit gouzañv an dra-se. Atav en deveze c'hoant da lakaat ac'hanon dindannañ, izelloc'h evit netra. N'en doa ket esaet skeiñ warnon biskoaz memestra evel ma rae war ur Polonais a oa e-barzh ivez. Ar paour kaezh den-se a dape lardadennoù digantañ. Un

Le gendre de la ferme, mobilisé en Grèce, faisait parvenir du tabac à la maison, un méchant tabac fort et grossier. Le Vieux m'en faisait don d'une partie car j'avais gardé ma pipe et quand je trouvais quelque chose pour la bourrer... Son tabac était mauvais, mais comme il n'y avait rien d'autre, il fallait bien s'en contenter. Parfois le Vieux oubliait de m'en fournir, alors moi, quand je n'avais plus rien à fumer, je devenais muet, je mettais le Vieux en quarantaine. Il essayait bien d'amorcer la conversation, me demandant si j'avais eu des nouvelles de la maison, comment allait ma femme... Pas un mot, je restais muet comme une carpe. Alors, au bout d'un moment, il me disait :

- "Je crois que tu n'as plus de tabac". Aussitôt mon visage s'éclairait, il me donnait une poignée de tabac et la conversation redémarrait.

Je n'étais pas resté aussi longtemps chez mon premier patron, c'était un vrai con! Il ne connaissait rien. J'ai quand même travaillé chez lui deux ans à cause de la nourriture car, le soir quand nous nous retrouvions au camp pour dormir, chacun racontait ce qu'il avait mangé. C'était important pour nous, la nourriture, surtout au début. Et là nous comprenions que nous étions parmi les mieux nourris.

Le patron était un an plus jeune que moi, il avait été mobilisé pendant la campagne de Pologne puis réformé parce qu'il souffrait de deux hernies, et c'était vrai car je l'ai vu quand nous étions ensemble à travailler dans les champs, moi avec les chevaux et lui avec des boeufs, se rouler de douleur au milieu du champ. Je lui disais :

- "Je ne comprends pas que tu ne te fasses pas opérer.

- Oui, me répondait-il, pour être aussitôt mobilisé!"

Finalement il dut quand même repartir à la guerre. Je l'avais appris, bien que l'ayant quitté, parce que toutes les fermes étaient dans le village. A la fin de la guerre l'Allemagne manquait de combattants.

Je me laissais aller, par habitude, à faire de mon mieux le travail qui m'était confié, mais pour mon

devezh am boa laret dezhañ aretal: “Stop!” am boa laret dezhañ hag e oan aet etrezek ennañ, chomet e oa en e sav diouzhtu. Un devezh all e oa da vont da gas greun e kêr, er bloaz kentañ e oa an dra-se, gant mare Gouel an Holl Sent. Deut oan buan a-walc’h da c’hoût un toullad gerioù almand hag en doa lakaet ac’hanon da gargañ ur garg c’hreun. Ar greun a oa e sier. Lakaet ar c’harr dindan ar portailh da ziskenn ar greun deus ar gambr, staget ar c’hezeg deus ar c’harr. Ur wech karget ar greun en doa laret din chom d’ober un dra bennak

- “Ha goude emezhañ e kemerer va bisikled ha pa n’em gavi ganin war an hent e kemerer ar c’hezeg ha me ac’h aio gant ar bisikled e kêr araokout”.

Setu me oa chomet da gempenn un dra bennak ha da gemer va amzer. Ya met pa oan n’em gavet gantañ war an hent e kave dezhañ ne oan ket deut buan a-walc’h hag e oa n’em lakaet da sikanad ac’hanon. Lod deus ar gêrioù a lavare a gomprenen, lod all ne raen ket. Trawalc’h am boa komprenet memestra da lakaat drouk en ennon ha me o teliñ e visikled er fos evit kregiñ er c’hezeg. Fidambie, hennezh en doa lesket ar c’hezeg ha lampet war ar bisikled hep chom da c’houlenn netra. Me am boa kriet warnañ evel am boa gellet :

- “Arabat, dit soñjal e ri ganin evel ma rez gant ar Polack!”.

Un den aonik a oa, un den nul, met indin.

Deus an noz , va c’hamarad Jean Guyomac’h(1) ha me, hor boa kemeret ur sistem evit gounit amzer. Jean a chome er feurm e-pad an deiz. Bouetañ a rae al loened da greisteiz e unan. En

patron c’était toujours comme si je n’avais rien fait. Je ne pouvais le supporter. Il s’efforçait toujours de me faire comprendre qu’à côté de lui j’étais moins que rien. Il n’essaya jamais, toutefois, de me frapper comme il faisait au Polonais qui travaillait aussi dans cette ferme. Le pauvre recevait de véritables râclées. Un jour je dus intervenir :

- “Stop” lui dis-je en m’avançant vers lui. Il arrêta aussitôt.



War ar poltred tapet er c’hommando: er renk kentañ, azezet er c’hreiz, Jean Guyomac’h. A gleiz dezhañ: an “den a fiziañs”. Just a-uz da Jean: Pier-Mari.

Sur la photo prise au commando: au premier rang, assis au milieu, Jean Guyomac’h. A sa gauche l’“homme de confiance”. Juste au-dessus de Jean: Pierre Marie.

Un autre jour il fallait porter du grain en ville, c’était la première année où j’étais là, à l’époque de la Toussaint. J’avais assez rapidement acquis un petit nombre de mots allemands. Il me demanda de charger la charrette. Le grain était en sacs. La charrette fut rangée sous l’ouverture qui permettait de descendre le grain du grenier, les chevaux étaient attelés. Quand ce fut terminé, il me dit de rester

accomplir une bricole.

- “Ensuite, ajouta-t-il, tu prendras mon vélo et quand tu m’auras rejoint, tu conduiras les chevaux et moi j’irai à bicyclette pour arriver en ville avant toi”.

Je restai donc accomplir cette petite tâche en prenant mon temps. Oui, mais quand je l’eus rejoint, il me fit le reproche de n’avoir pas fait assez vite et le voilà qui se met à me sermonner vertement. Je comprenais une partie des mots qu’il utilisait, mais pas tout. J’en avais pourtant compris suffisamment pour me mettre hors de moi et me voilà qui balance le vélo dans le fossé et qui saisis les rênes des chevaux. Sapristi, si vous l’aviez vu enfourcher sa bicyclette sans demander son reste! J’eus quand même le temps de lui crier comme je

dro da dregont aneval-gorn a oa eno; n'ec'h aent tamm ebet er maez, setu vije dour da gas dezhe en o c'hraou, lakaet barzh mañjoueroù simant a oa penn da benn ar c'hraou. Me am boa laret da Jean :

- "Pa vo fin gante da evañ dour, po nemet kargañ a nevez o mañjoueroù a zour evelse, em berr hor bo nebeutoc'h a labour en dro dezhe."

Setu oa graet er mod-se. Met eñ, ar patron, n'en doa ket komprenet an dra-se jamez. Ni a gleve anezhañ o kaozeal deuzoutañ e unan hag hor beze fent:

- "Ma, n'on ket evit kompren, a lare: al loened-mañ n'evont ket a zour!" Hag e kinnige dour dezhe gant ar sailh.

Ne blijte ket dezhañ, tamm ebet, gwelout ac'hanomp oc'h echuiñ ken abred-all gant al labour hag oc'h erruout ar re gentañ barzh ar "c'hommando". Setu ur wech, d'an noz, pa oamp abred a-walc'h, me am boa lâret dezhañ:

- "Ma kerez, me a gaso an arar da ingaliñ da di ar marichal."

Ar marichal, ar Schmitt kozh a oa ur paotr a-zoare a blijte din chom da gontañ kaojoù gantañ. An arar a oa ur machin skañv pa veze tapet al laz diwar ar c'hilhorou da helad, ne oa nemet un tamm skouarn bihan, memestra evel ur gignerez skañv.

"- Ya, peus ket c'hoant d'hen ober" a lâras din.

Biskoaz kement all! Ar wech-se, memestra, a oa un a re!

Setu me, an deiz warlec'h, oan aet da welout ar medesin. Gant ar medesin-se, a oa er bourk, e oamp rekouret. Bet oa bet prizonier er Frañs e-pad ar brezel all hag a gomprens pe tra oa buhez ar prizonier. Lavarout a rae dezomp:

"- Pa deufoc'h d'ar vizit vo roet daou devezh deoc'h, met arabat dont re alies memestra..."

Ar peuraliesañ ne vezemp ket klañv, en imor fall nemetken. Lod, eveljust a veze klañv, met me, keit ha ma oan eno ne oan ket bet e feson ebet. Goude an daou devezh-se e oa ret din kemer va labour adarre. Neuze am boa refuzet distreiñ di. Bezañ oan bet war ar bord da vezañ kaset d'ar

pus :

- "Ne crois surtout pas que tu pourras me traiter comme tu le fais du Polack!"

C'était un trouillard, un homme sans valeur mais vindicatif...

Le soir, mon camarade Jean Guyomac'h(1) et moi, nous avons imaginé un système pour gagner du temps. Jean, qui restait à la ferme toute la journée, devait seul nourrir les bêtes à midi, soit une trentaine de bêtes à cornes qui ne sortaient jamais et auxquelles il fallait apporter de l'eau à l'étable et la verser dans des mangeoires de ciment qu'il y avait le long de la crèche. J'avais proposé à Jean de remplir à nouveau leurs mangeoires dès que les bêtes auraient fini de boire, ainsi le travail serait plus vite fait le soir et nous serions libérés plus tôt. Ainsi fut fait. Mais le patron qui voyait que les mangeoires restaient pleines n'y comprenait rien. Nous l'entendions dire à voix haute :

- "Décidément, je n'y comprends rien, ces bêtes ne boivent pas d'eau!". Et, avec son seau, il leur en proposait, ce qui nous amusait. Il acceptait mal de nous voir quitter le travail si tôt et arriver les premiers au commando. Un soir je lui proposai de porter la charrue à réparer chez le forgeron, le vieux Schmitt qui était un brave homme et avec qui j'avais plaisir à converser. La charrue était légère une fois qu'on avait séparé l'âge des roues qui servaient à la guider. Elle ne comportait qu'un petit versoir c'était une espèce d'"écorcheuse" comme on en voyait chez nous.

- "Oui, me lança-t-il, tu ne veux pas le faire!"

J'en étais abasourdi! Cette fois, la coupe était pleine.

Le lendemain je me fis porter malade et j'allai voir le médecin.

Ce médecin, qui était celui du village, nous était d'un grand secours. Il avait été prisonnier en France pendant l'autre guerre et il savait ce qu'était la vie de prisonnier. Il nous disait :

- "Quand vous viendrez à la visite, je vous donnerai

- Peunteun Sant Piek -

c'hamp. Dastumet am boa toud va zraoù evit partial da (G)Krems a anavezen un tamm.

Ur wech an amzer ec'h errue din kemer an tren da vont di goude ne oan ket an "den a fiziañs". An "den a fiziañs" a oa ur paotr deus Lambal, lakaet eno abalamour ma oa serjant; met, dre ma gomzen almand e teue alies d'am c'havout hag et tigoueze din mont d'ar c'hamp pa veze defot dilhad hag a veze roet deomp eno.

Evit kaout dilhad en etat vat e veze ret deomp bezañ fin: lakaat a raemp an dilhad kozh ha louz a dammoù ha gant pep tamm e veze roet deomp un nevez. Gant ur senturenn galson e c'hellez kaout div pe deir senturenn, ur c'hollier roched a veze troc'het e daou hag e peze daou roched gantañ. Tapisoù? Un a veze rannet, fraeget, hag e veze roet dit un toullad evitañ. Pebez buhez!

Benn ar fin ne oan ket aet d'ar c'hamp. Ur feurm all doa goulennet kaout ac'hanon. Ar re-se a anaveze ac'hanon-me, gwelout e vezen o labourat er parkeier. Evelse ni oan digouezet e ti an Hini Kozh. Eno oan brav avat! Ne vanke din nemet ar gê!

Me a oa aet kuit e miz eost met Jean Guyomac'h a oa chomet. Soñj mat am eus e oa e kreiz an hañv peogwir e oamp o vediñ hag e-lec'h ma oan da gentañ oa gwinizh ruz, ne oa ket medet c'hoazh hag e-lec'h ma oan aet goude oa gwinizh gwenn a oa trochet benn ma oan erruet. Evelse, er bloaz-se n'am boa ket bet a winizh da drec'hiñ. An dra-se a gonte kalz d'ar brizonier. Jean a oa chomet betek miz mae er bloaz warlec'h.

Jean oa bet en arme hag en doa graet eizh vloaz er c'holonioù. Ac'halese en doa degaset ur c'hleñved, un espes paludism a oa kouezhet war e nervennoù hag a lakae anezhañ, ur wech an amzer, da vont en aer ma veze un dra bennak o c'hoari kontrol. Me am boa laret dezhañ :

- "N'a ket da chom aze petramant e vi tapet fall".

deux jours de repos, à condition que vous ne veniez pas trop souvent."

Du reste nous n'étions pas malade, seulement de mauvaise humeur. Certains, c'était forcé, avaient été malades durant leur captivité, pas moi. Après ces deux jours, il me fallait reprendre le travail. C'est alors que je refusai de retourner dans cette ferme. Pour un peu on m'internait au camp le plus proche. J'avais rassemblé mes affaires pour aller à Krems que je connaissais un peu.

Il m'arrivait, de temps en temps de prendre le train pour m'y rendre bien que je ne fusse pas "l'homme de confiance". Celui-ci était un camarade de Lamballe, désigné à cette responsabilité parce qu'il était sergent. Comme je parlais un peu d'Allemand, il me demandait de l'accompagner et il m'arrivait ainsi d'aller au camp car c'est là qu'on nous fournissait en vêtements.

Pour se procurer des habits en bon état, il nous fallait agir avec ruse: nous mettions en pièces nos hardes sales et usées ainsi, pour chaque morceau nous avions un nouveau vêtement. Une ceinture de caleçon nous en procurait deux ou trois, un col de chemise, coupé en deux, permettait d'obtenir deux chemises. Des couvertures? Une seule bien partagée en procurait plusieurs. Quelle vie !

Finalement je ne fus pas conduit au camp. Un autre fermier me demanda de travailler chez lui. C'était une ferme où l'on me connaissait, on me voyait travailler dans les champs. C'est ainsi que j'atterris chez le Vieux. Là, ma foi, j'étais bien! Il ne me manquait que la maison !

J'avais donc quitté cette ferme au mois d'août mais Jean Guyomac'h y était resté. Je me souviens bien que c'était au milieu de l'été puisque nous étions en train de moissonner et dans la ferme où j'étais il y avait du blé rouge qui n'était pas encore moissonné, alors que dans celle où j'allai, c'était du blé blanc qui était déjà coupé quand je suis arrivé,

Ma, n'em gavet e oa an taol! Ur wech e oa krog ar patron da ammerdiñ anezhañ evel ma rae alies, Jean a astennas dezhañ un taol dorn, ur friad evel zo gleet.

Setu Jean arretet ha kaset d'ar c'hamp abalamour dezhañ da vezañ barnet dindan tri miz. Gouzout a ouiemp ne veze graet ar varnerezh-se nemet evit diskoulouel e oa ul lezenn hag a veze heuliet, met ar re a veze tapet a veze bewech kaset da Rawa-Ruska a veze graet outañ "kamp ar marv hir", an dud a veze lakaet da vervel tamm-ha-tamm gant an divoued.

A-raok tremen dirak al lez-varn e oa bet degaset da labourat en ur c'hommando reizhañ hag ac'hane en doa gellet kemer an tec'h. Ar c'hommando-se a oa un dregont kilometrad bennak deus lec'h ma oamp-ni.

Un nozvezh, kreiz an noz, e oa n'em gavet da stropañ war ar prenestr ha da c'houlenn hag-eñ e c'hellen sikour anezhañ. Evelse ni oa tremenet an traou...

N'eo ket echu...

(1) Deus Lokireg.

de sorte que je n' eus pas de blé à moissonner cette année-là. Ca n'a l'air de rien mais c'était drôlement important pour le prisonnier. Jean y était resté jusque le mois de mai de l'année suivante.

Jean avait fait huit ans d'armée aux colonies. Il en avait ramené une maladie, une sorte de paludisme qui lui était tombé sur les nerfs et qui faisait qu'il pouvait sortir de ses gonds si quelque chose lui déplaisait. Je l'avais prévenu :
- "Ne reste pas dans cette ferme où il va t'arriver un pépin..."

L'inévitable se produisit: un jour que le patron avait décidé de lui casser les pieds, Jean lui répondit en lui envoyant son poing dans la figure de la plus belle manière.

Et voilà Jean arrêté et enfermé au camp afin d'être jugé dans les trois mois. Nous savions bien que c'était une justice de façade pour laisser croire qu'il existait une loi mais le verdict était toujours le même: ceux qui avaient tenté de s'échapper étaient conduits au camp de Rawa-Ruska, le camp de "la mort lente" comme nous l'appelions, les prisonniers y étaient voués à une mort certaine par manque de nourriture.

Avant de comparaître il avait été emmené travailler dans un commando disciplinaire et c'est de là qu'il réussit à s'enfuir. Ce commando était situé à environ trente kilomètres de notre camp.

Une nuit, vers le milieu de la nuit, il vint frapper à la fenêtre pour me demander de l'aide. C'est ainsi que les choses se sont déroulées...

à suivre...

(1) de Locquirec.

Enregistrement et traduction B. Cabon

- Feunteun Sant Fiek -

Si vous prenez la route de Saint Fiacre, après Keranrun Vian et Pen Feunteun au bout du Parc a Lenn, une dépression abrite une sorte d'étang, bordé d'un modeste lavoir (il s'agissait autrefois d'un endroit où l'on rouissait le lin ou le chanvre). Cet étang est alimenté par une fontaine remarquable qui mérite d'être connue et même réhabilitée car elle a une histoire bien particulière. Tout d'abord, elle débitait avant les nitrates, une eau d'une pureté sans égale ; les gens du secteur l'appréciaient particulièrement. Mme Urvoas (Reine-Fanch) venait de Keranrun Vras s'y approvisionner journalièrement et mes tantes de Keravel ne buvaient que son eau. D'autre part, son débit était assez important. Cette fontaine était tout à fait spéciale ; pas de petit édicule avec niche abritant un saint quelconque comme on en voit beaucoup en Bretagne non ! Elle a été creusée par Saint Fiacre lui-même... Celui-ci patron des jardiniers possédait une bêche magnifique ; de trois coups de son outil dans le granit breton il a façonné la fontaine. Bel ouvrage n'est-ce pas ? Trop beau pour l'ennemi numéro un : le diable (an diaoul !). Celui-ci, jaloux comme toujours, voulut défaire cette œuvre ; de son pied fourchu il essaya en vain de soulever une partie de l'édifice. Aussi on pouvait voir les profondes empreintes de ses griffes dans la pierre ! Impressionnant n'est-ce pas ?

Au temps de ma jeunesse cette fontaine avec son étang (où poussait un excellent cresson) et les communs qui l'entouraient, était un lieu de rendez-vous apprécié par les *paotred saout* du coin ; on y amenait nos vaches s'abreuver et c'était un bon terrain de jeu. Cet endroit en creux servait aussi une fois par an lors du pardon début juillet, au concours annuel de tir ; tous les *nemrods* y venaient avec leurs *pétoires* faire un carton (1).

Pendant l'occupation les allemands du camp de St Fiacre qui eux aussi appréciaient cette eau sacrée (Got mit uns !) s'approprièrent la fontaine. Comme ils avaient un sens de l'hygiène plus poussé que les Bretons, ils coffrèrent la vasque triangulaire pour ne pas avoir à y plonger des seaux. Ainsi notre fontaine fut défigurée.

(1) Ce concours existe toujours

- Vie d'une commune rurale (suite) -

En dehors du bourg la vie artisanale et commerciale n'est pas absente loin de là... Comme les moyens de locomotion n'étaient pas ce qu'ils sont de nos jours, des commerces de proximité existent comme les cafés-épiceries du Prajou, de Christ ou de Penn ar Guer avec sa forge. Au Québec, ils se seraient nommés "dépanneurs". C'étaient aussi des lieux de convivialité pour les gens du secteur. Avec la mode des bains de mer et le tourisme naissant notons également l'ouverture à la saison des cafés-hôtels du Prajou, de Poul Rodou et du Moulin de la Rive.

Un paragraphe spécial pour un artisan fermier que j'ai beaucoup côtoyé et admiré : Yfig Tocquer de Keruella, qui dans une petite grange couverte de genêts, arrivait à construire sans machines-outils de magnifique charrettes, des brouettes, etc... et ceci tout en exploitant une petite ferme. Lui aussi je le qualifierais d'artiste..

Histoire

Comme lui un autre artisan fermier du côté de Ste Rose : le bourrelier “ ar foureller “ qui fabriquait et surtout réparait les colliers, harnais etc... il travaillait chez lui ou passait dans les fermes, il œuvrait dans les granges ou les cuisines maniant avec dextérité alènes et fils enduits de poix.

Autres personnages de nos campagnes, les petits “ bouchers “ qu’on faisait venir à la ferme pour tuer, dépecer et saler le cochon annuel, amoureuxment élevé et nourri au “ gwellienn “ mélange d’eau de vaisselle, de patates, lait, restes de cuisine, on ne connaissait guère le “lux”, “Paic” et tutti quanti. Nous faisons appel pour cette mise à mort à un membre éloigné de la famille Tonton Mathieu Guéguen du Prajou, il se faisait payer en nature “ Tamm ar C’higer “. Cette activité était saisonnière et il y avait une certaine concurrence... Je nommerai Colas Morin du bourg - Lavalou de Lézingard mais il y en avait d’autres...

Autre travail occasionnel le castrage des petits cochons là aussi un spécialiste “ an troc’her “ petit métier, dangereux : celui que j’ai connu est mort victime de son art, du tétanos.

Enfin pour finir ce tour d’horizon : un personnage hors du commun : le colporteur “ Paotr e gased” (l’homme à la caisse). Imaginez un grand gaillard ; toujours vêtu d’un manteau de cuir élimé, casquette et grosses godasses, portant sur l’épaule avec une large lanière de cuir une énorme caisse en bois aux multiples tiroirs. Il va de ferme en ferme, de maisons en maisons et il propose aux fermières épingles à nourrice, aiguilles, bobines de fil, boutons élastiques, etc... et aussi des canifs, couteaux, du petit matériel. Petits enfants nous le craignons, nos mères en faisaient une sorte de croquemitaine, de père Fouettard : “ si tu n’es pas sage, il t’emportera dans sa caisse... Plus tard il nous amusait, nous cherchions à imiter sa façon de parler. Dans sa tournée, il s’arrangeait à arriver à midi dans une ferme généreuse, et il connaissait les endroits où on l’hébergeait volontiers dans l’étable ou l’écurie et où il partageait le repas du jour. A sa mort nous apprîmes qu’il possédait trois petites maisons à Lanmeur.

Passait aussi parfois avec son triporteur “ le Planteur de Caïffa “ ce petit commerçant ambulancier se faisait assez discret malgré ses timbres cadeaux que les fermières gardaient précieusement.

L’automobile, les congélateurs, l’attraction des grandes surfaces, la vie moderne, ont fait disparaître la quasi-totalité de cette vie rurale de nos bourgs ; encore heureux quand l’école, l’église et un ou deux commerces gardent une certaine vitalité à nos pays... Ainsi va la vie...

P.S. : Je m’excuse humblement si j’ai omis de parler de quelques acteurs de la ruralité guimaëcoise. Je pense par exemple à mon oncle Louis Mercier : il y a des métiers difficiles à expliciter... courtier en porcs ? Ou aussi Jean Folgalvez “ Charcut ! “ bistrot boucher-charcutier un homme à tout faire trop tôt disparu... D’autre part il se peut que dans cette chronique du temps passé, j’aie oublié de parler de quelqu’un, ma mémoire a des défaillances...

Dans de prochaines chroniques, je parlerai de l’école et de l’église paroissiale...

Jean Clech

- Les biens de Guimaëc -

Quelques aspects de la propriété à Guimaëc vers 1825

En dehors de la propriété privée, extrêmement morcelée avec des parcelles majoritairement inférieures à 30 ares (en réalité les ares sont donnés en perches métriques équivalentes), des collectivités possédaient des biens relevés ci-après.

Commune de Guimaëc

- Chapelle de Paul et son cimetière
- Chapelle de Christ et son cimetière
- Chapelle de St Mélar et son cimetière
- Chapelle N.D. de la Joie et son cimetière
- Eglise paroissiale et son cimetière
- Chapelle de Ste Rose (mais pas le cimetière)

Fabrique de Guimaëc (la Fabrique gérait les biens de la paroisse)

- 33 parcelles dont 1 en copropriété avec la Fabrique de Plouégat
- Soit un total de 8 ha 17a y compris le presbytère.

Fabrique de St Jean

1 ha 37 a pour 5 parcelles dont " Moustier ar Chapel "

Fabrique de Lanmeur

53a 50 pour 2 parcelles dont " Parc ar Sacramant "

Hôpital de Lanmeur

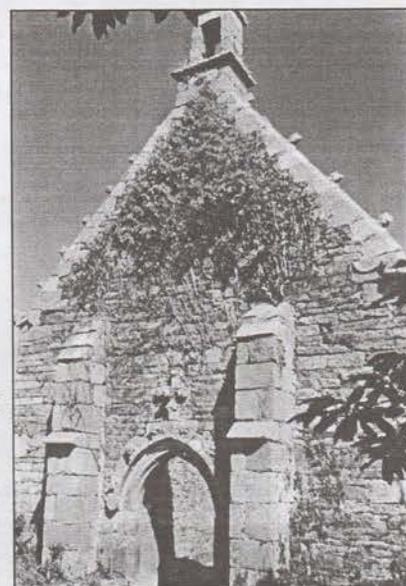
1ha 20a pour 3 parcelles dont " Salut St Efflam "

Hôpital de Morlaix

1 parcelle de 43a

Dans les propriétés privées, on peut aussi relever

- 2 Chapelles privées : Kergadiou, Kerven
- 4 pigeonniers : Mesaudren - Trémédern - Kervéguen - Pen ar Prat -
- 3 moulins à vents : Runorven, Kergadiou, Penquer (près de Pont Melven)
- 9 moulins à eau : Mouallic - Trobodec - Beg ar Fry (Venizella) - Stancou - Moulin Neuf - Kermenguy - Kermenguy - Kerambellec - Kerven - Rupont



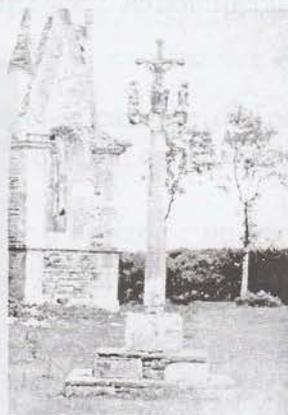
Claude Nerriec

- Le transfert des croix de Guimaëc -

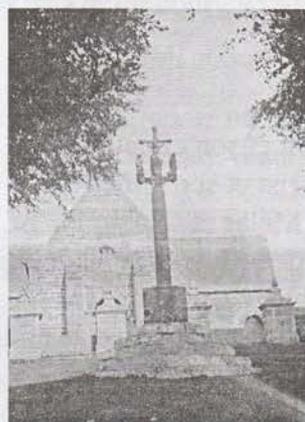
Dans notre commune, les calvaires ou leurs croix ont traversé les siècles mais contrairement à ce que l'on peut penser, ils ont plusieurs fois changé d'horizon. Les photos ci-après retracent leur itinéraire.



Avant le XIXème siècle dans l'ancien cimetière, existait un calvaire du XVIIème provenant du manoir de KEROPARTZ en LANMEUR (armes des familles le LEVIER et QUINTIN)



remplacé sur le placître par la croix de mission actuelle, il est remonté à la chapelle NEVEZ en 1875 ;



aux environs de 1900, il est transféré aux JOIES



Enfin en 1975 il est mis en place au nouveau cimetière lors de sa création route de LOCQUIREC



En 1927, une croix de cimetière est montée sur le socle et remplace le calvaire transféré.



puis déplacée à CROAZ ar ROUE en 1960

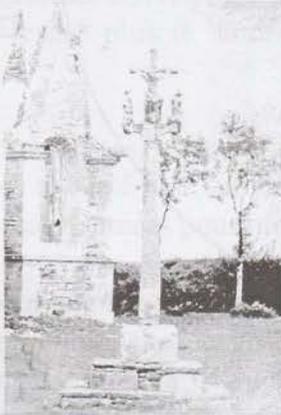
Histoire



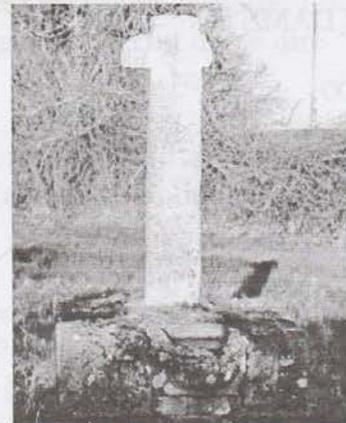
Le CALVAIRE des JOIES datant du XVIII^{ème} siècle



est placé à l'entrée du MANOIR de KERVEN en 1900
(croix des JOIES, fût et pierres de récupération
venant de la CHAPELLE NEVEZ



La CHAPELLE NEVEZ sans entretien tombe en
ruines le calvaire est enlevé (1900)



En 1960 pose d'une croix de xchiste provenant de
PENNENEZ (socle maçonné comportant un bénitier
de la CHAPELLE)

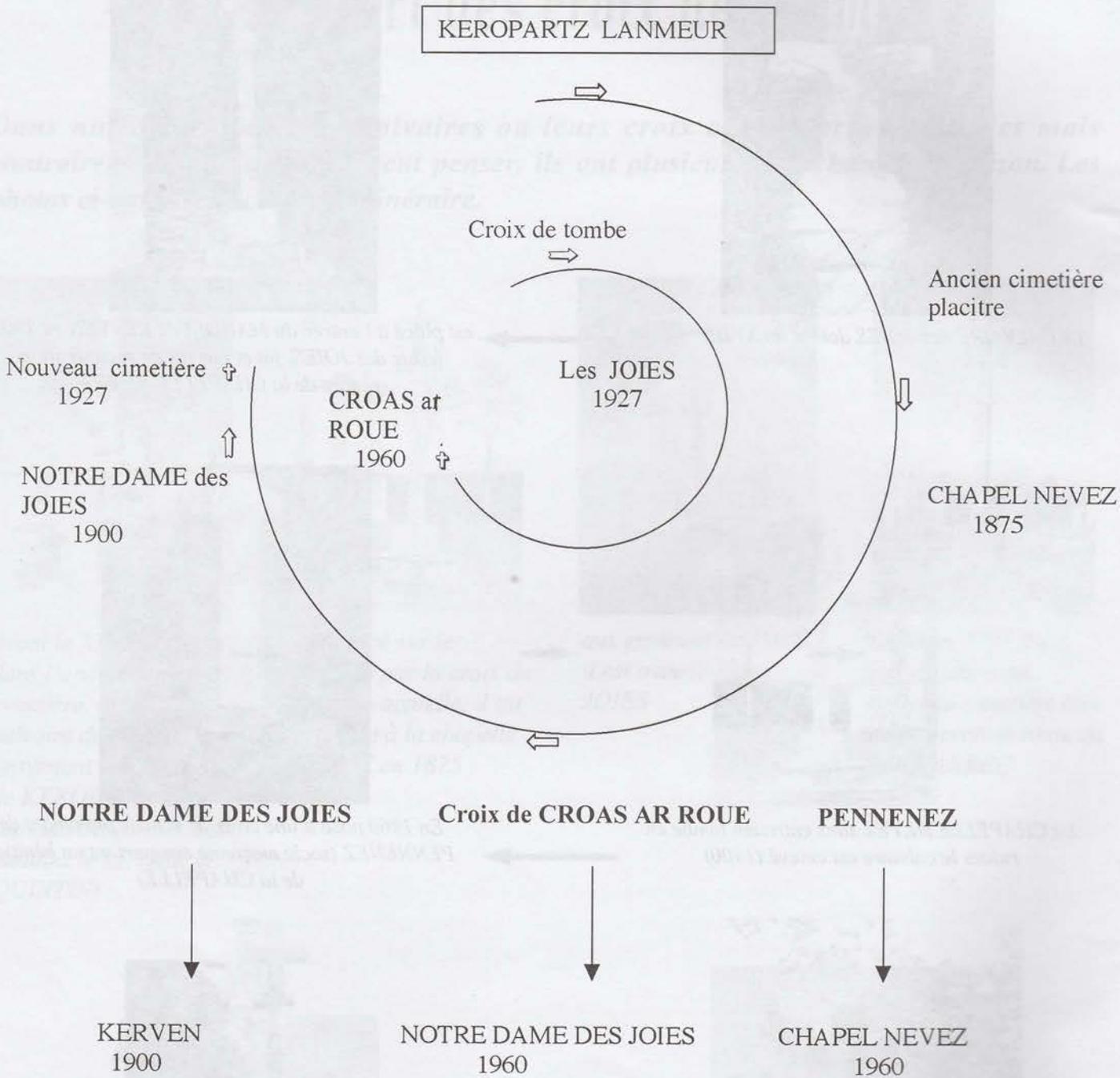


Le CALVAIRE DE CROAZ AR ROUE tombé et
brisé en trois vers 57 - 58



est monté aux JOIES en mars (1960) sur des
gradins et un socle ancien

Histoire



Compléments d'information :

Nouveau cimetière : route GUIMAEC - LOCQUIREC à 1 km sur la droite.

KERVEN : route de GUIMAEC à LOCQUIREC sur le côté gauche de la route à l'entrée du manoir.

NOTRE DAME DES JOIES direction fléchée à partir du centre bourg 0,6 km à l'Est.

CHAPEL NEVEZ continuer la route, tourner à droite à environ 1 km, située dans un champ sur la droite après un transformateur.

CROAS ar ROUE continuer jusqu'au croisement de PENN ar GUER, descendre vers le Moulin de MOUALHIC et tourner à la première route à gauche 0,6 km

Textes et photos : F. Dirou et G. de Biré

Les Amis de la Chapelle de Christ

Avant le pardon deux journées de débroussaillage ont été organisées, avec la bonne volonté des bénévoles, ces opérations ont été rapidement menées. Le terrain jouxtant la chapelle a été aménagé par les employés communaux et déjà une première tonte de gazon a eu lieu.

Le temps fort a, bien sûr, été la journée du pardon le 16 septembre par un beau soleil. Ce beau temps a attiré de nombreux convives, venus apprécier le délicieux cochon grillé concocté par Jean Michel, avec l'aide de Michel pour la farce et Anne et Nathalie pour les légumes. Nous avons dû refuser du monde ;

La mise en place du matériel a commencé le vendredi, le samedi a été consacré au montage des tentes grâce à de nombreux bénévoles, Job aux commandes du tracteur. Nous remercions tous ces amis qui ont œuvré pour le succès de la fête. Dès 6 heures du matin, le feu était allumé, les 5 cochons embrochés. A midi, les premières personnes arrivaient, à 16 heures c'était terminé et les jeux pouvaient démarrer jusqu'à la nuit tombante. Il ne restait plus le lundi qu'à tout démonter et tout ranger et chacun de se dire "à l'année prochaine".

Les bénéfices réalisés, ont servi à consolider un pan de mur, cela nous a coûté un montant assez élevé, la commune nous a versé une subvention. Mais il faut bien dire qu'avec un pan de mur par an, nous en aurions pour plusieurs années pour mettre les murs hors d'eau.

Heureusement que la commune a participé au concours "Sauvez un trésor près de chez vous" organisé par Ouest France Dimanche, le groupe Altran et la Fondation du Patrimoine. Nous avons eu le plaisir d'obtenir le 1er prix pour la Chapelle de Christ et ce prix prévoit la réhabilitation du monument. Une première réunion estimative doit avoir lieu le 18 décembre.

Ce prix est une grande chance pour la commune et pour notre association présidée par Anne Nédélec.

M. Tanguy



Sur la photo lors de la remise du prix "Sauvez un patrimoine près de chez vous" : M. Le Président de la Fondation du Patrimoine, M. Le PDG de la Société Altran, M. Josselin de Rohan Président du Conseil régional, M. De Cadenet Vice Président, Anne Nédélec, Bernard Cabon et Michel Tanguy

- Le Foyer Rural -

Activités 2001 / 2002

Prix de la carte pour toutes les activités : ➔ Adultes : 100 Frs ➔ -18 ans : 50 Frs
Sauf gymnastique : ➔ Cours + carte 500 Frs

L'Assemblée Générale du 19 septembre, s'est déroulée à la salle An Nor Digor, en présence de 13 personnes. Jean THIAUT, pour des raisons personnelles, a souhaité démissionner de ses fonctions de Président.

Voici la composition du nouveau bureau.

PRESIDENTE	Christiane Neufcoeur
VICE PRESIDENT	Jean Thiaut
TRESORIERE	Nicole Cabon
SECRETAIRE	André Huruguen
AUTRES MEMBRES	Désirée Le Garsmeur, Marie-Thérèse Huruguen



Dates à retenir pour l'année 2001 / 2002

- le 12 janvier : Galette des rois animée par le Groupe Koroll - Digoroll de Guimaëc et les Sonerien an Aod
- le 25 mai : Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur avec le groupe Les Glochos de Pontivy

En projet

- le 19 octobre : Soirée Bretonne
- une nouvelle activité volley-ball à la demande des membres du conseil municipal des jeunes
- Pour septembre, des cours de Breton suivant le nombre de demandes

Enfin je souhaite remercier vivement tous les responsables d'activités, qui bénévolement, donnent beaucoup de leur temps, en permettant par leur action depuis plusieurs années pour la majorité d'entre eux, au Foyer Rural d'offrir pour 100 Frs par an au plus grand nombre, de multiples activités (excepté la gymnastique du lundi pour laquelle nous devons rémunérer un professeur).

Pour nous permettre de faire vivre l'esprit convivial du foyer rural, nous avons besoin de l'aide de vous toutes et tous en participant nombreux aux différentes activités et animations, vos suggestions sont les bienvenues.

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt.

Christiane Neufcoeur.

Pour tous renseignements complémentaires : 02 98 67 69 08

- Liste des Activités 2001 - 2001 -

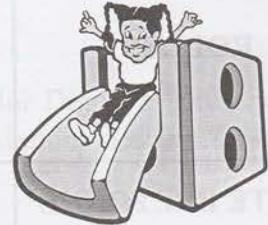
ACTIVITÉS	LIEUX	HORAIRES	RESPONSABLES
ROLLER	Salle omnisports	- mercredi de 14h à 15h30	Patricia Choquer 02 98 67 65 94 (le soir après 18h)
LUTTE BRETONNE	Salle omnisports	- mardi de 17h à 18h15 - vendredi de 17h30 à 19h - vendredi de 20h30 à 22h30 - samedi de 14h à 16h - dimanche de 16h à 17h	André Huruguen 02 98 78 82 96
TENNIS DE TABLE	Salle omnisports	- vendredi de 20h30 à 22h	Jean Thiault 02 98 78 82 82
AIKIDO	Salle omnisports	- dimanche de 10h30 à 12h30	Yann Le Nen 02 98 79 85 26
BADMINTON	Salle omnisports	- jeudi de 20h à 22h	Anne Nédélec 02 98 67 50 21
ANGLAIS	Bibliothèque	- mardi de 15h à 17h	Patricia Ryan 02 98 78 81 50
DANSE BRETONNE	Salle An Nor Digor	- mardi de 20h30 à 22h30	Janine Le Scour 02 98 78 81 96
COUTURE	Salle An Nor Digor	- mardi de 14h à 17h30 - jeudi de 20h à 22h30	M. Thérèse Jacob 02 98 78 80 56
PHOTO	Salle An Nor Digor	- vendredi de 15h30 à 18h30	Lydia Saillour 02 98 67 42 89
GYMNASTIQUE	Salle omnisports	- lundi de 18h30 à 19h30 - jeudi de 18h30 à 19h30	Nicole Cabon 02 98 67 67 04
PHILATÉLIE	Salle An Nor Digor ou salle de la Mairie	- dernier samedi du mois de 10h à 12h	Jean Thiault 02 98 78 82 82

- L'Amicale Laïque -

L'Assemblée Générale de l'amicale laïque a eu lieu le 19 octobre 2001 en la présence d'une trentaine de personnes. Nous nous sommes réjouis d'avoir pu constater la présence de nouveaux parents dans l'assemblée, ce qui nous encourage à poursuivre nos activités au sein de l'amicale.

Après un bilan moral et financier positif, André Huruguen, Directeur de l'école primaire a présenté les différents projets scolaires auxquels l'amicale participe :

- une correspondance avec un lycée Français de Barcelone,
- une visite à Océanopolis pour toutes les classes,
- Une porte ouverte du jardin du 21ème siècle,
- 12 séances à la piscine,
- une semaine de voile (fin d'année) à Locquirec,
- Prévision d'une classe de neige pour l'année suivante pour les CE et les CM,



Notre école, grâce au dynamisme et à l'investissement de l'équipe enseignante est primée à deux reprises :

- lors du salon Gutenberg, pour son site Internet
- pour son jardin du 21ème siècle

L'amicale laïque est heureuse de soutenir pleinement leurs actions et projets. Par ailleurs, nous remercions les parents et amis qui participent aux différentes manifestations. Par la suite, nous avons procédé au renouvellement du Conseil d'Administration.

Le Bureau :

Président :	M. Auffret Franck
Vice Président :	M. Choquer Serge
Trésorière :	Mme Abbé Pascale
Trésorier adjoint :	M. Cantat Philippe
Secrétaire :	Mme Gléran Isabelle
Secrétaire adjointe :	Mme Cabioch Françoise

Membres d'honneur

M. Cabon Bernard
Mme Baron Emma

Membre de droit

M. Huruguen André

Membres actifs du Conseil d'administration

M. Le Scour Alain, M. Gilet J. Claude, Mme Jaouen Danielle, Mme Nédellec Patricia, Mme Biard Martine, Mme Le Coat Christine, Mme Kervarec Nathalie, M. Kerbrat Jean Philippe, Mme Moncus Lydie, Mme Bouget Maryse, Mme Merrand Viviane

Enfin l'Amicale Laïque a donné le calendrier des différentes manifestations pour l'année à venir.

Le 17 novembre, une choucroute de la mer, le 30 mars une paëlla, en juin une sortie bateau ouverte à tous, le 8 août le grand Fest Noz de l'été avec les groupes, Diwall, Klaskerien.

L'Assemblée Générale s'est terminée par un pot de l'amitié tout en visionnant la vidéo du voyage des CM, CP, GS en Alsace

M. Auffret Franck, Mme Abbe Pascale et Mme Biard Martine

- Le groupe Koroll Digoroll -



Le groupe Koroll Digoroll a accueilli fin juillet le groupe Berrichon : LES TRETEAUX DU PONT VIEUX D'ARGENTON SUR CREUSE.

Au cours de ces 3 jours mémorables, les 2 groupes se sont produits sur la commune de Plougasnou le Vendredi 27 Juillet, le dimanche 28 sur la commune de Locquirec.

Quant au samedi, après la visite à la cidrerie et la Chapelle des Joies, un vin d'honneur a été servi à la salle An Nor Digor en présence de Marylise LEBRANCHU, Ministre de la justice et des Maires de Guimaëc, Locquirec et Plougasnou. L'après-midi, après un repas de crêpes, nos

amis Berrichons ont visité le musée de Trobodec, profité du beau temps pour aller se baigner à la plage de Beg an Fry. La soirée s'est terminée lors du Fest-Noz animé par les Sonerien an Aod, les Kanerien Langazel et Kasadenn.

Le dimanche soir, après un repas d'adieu à la Base du Douron, nous leur avons dit "Kenavo Ar Wech All". Le groupe Koroll Digoroll tient à remercier les Municipalités de ces trois communes pour l'avoir aidé à accueillir dignement Les Tréteaux du Pont Vieux.

Petite annonce : Le groupe Koroll Digoroll recherche pour la saison à venir un groupe de 3 ou 4 musiciens pour l'accompagner lors des animations des mois de juillet et août.

Merci de prendre contact : Janine Le Scour - 02 98 78 81 96

A bientôt.

Janine Le Scour

- Poellgor an Tarv -

ACADÉMIE DU TAUREAU

Il s'agit là d'une association peu connue à Guimaëc où se trouve pourtant son siège.

Pourquoi cet intitulé ? Le " taureau " fait référence au château du même nom et le terme " académie " doit être pris avec un brin d'humour.

De quoi s'agit-il ? " Poellgor an Tarv " regroupe des artistes avec deux particularités : associer étroitement l'écriture aux œuvres exposées pour donner enfin une vraie place au poète ; favoriser le bilinguisme français-breton et même le multilinguisme par des traductions de qualité d'une langue à l'autre.

Cette année, deux expositions ont été organisées, l'une à Plestin en été, l'autre à Guerlesquin en septembre. Des noms parmi les plus reconnus de Bretagne ont accepté d'y participer. Parmi d'autres, les peintres Chaussepied et Cadiou de Condé, des artistes de Cornouailles britanniques...

Le travail de l'association est aujourd'hui reconnu, ce qui vaut à sa présidente, Armel Le Sec'h, de siéger à l'Institut Culturel de Bretagne (Skol Uhel Ar Vro).

- Le 3ème Age -

Le Club du 3ème âge rajeunit ! Il se nomme désormais : CLUB DE RENCONTRES.

Afin que ce club continue de fonctionner, M. Cabon, Maire, a convoqué par voie de presse les non-actifs de Guimaëc le 17 octobre 2001.

Les anciens membres étaient tous présents, seule une personne extérieure au Club s'est déplacée.

Au cours de cette réunion, M. Cabon a rappelé que ce Club existe depuis 1976 et la nécessité de conserver cette animation qui devrait regrouper jeunes et moins jeunes.

Nous serions pourtant heureux de compter de nouvelles adhésions et créer de nouvelles activités tout en conservant les anciennes.

Une seule adhésion nouvelle à ce jour ! Qui bien que n'étant pas retraitée, s'éclate parmi nous.

L'assemblée Générale s'est tenue le 18 octobre avec renouvellement du bureau. M. Jacob étant démissionnaire, le nouveau bureau se compose comme suit :

Présidente :	Mme La Branche Françoise
Vice Président :	M. Jacob Pierre
Trésorière :	Mlle Jacob Marie Thérèse
Trésorier adjoint :	M. Schweitzer Jacques
Secrétaires :	Mme Bourhis Germaine, Monsieur Coriou François.

Le jeudi 20 décembre, un repas a lieu pour tous les adhérents. N'oublions pas également nos rencontres Inter-Club, toujours aussi animées et appréciées.

Bonne Année à tous

- Le Musée -

Pour éviter une éventuelle dispersion de la collection, notre association a décidé de céder gratuitement à la Commune l'ensemble des objets exposés lui appartenant en propre, ainsi que tous les apports ultérieurs.

- Les Gars de la Rive -

Foot ball Club Les Gars de la Rive LOCQUIREC - GUIMAEC

Cette saison le club a vu de nouveaux arrivants, ce qui nous a permis de créer deux équipes séniors. L'équipe A évolue en 2ème division, elle a obtenu à ce jour des résultats satisfaisants, qui demandent à être confirmés.

Quant à l'équipe B, en 3ème division, pour ses débuts laisse entrevoir des jours à venir fastes. Concernant l'école de foot, elle se compose :

- d'un groupe d'une quinzaine de débutants,
- d'une équipe de poussins,
- de 3 benjamins, en entente avec Lanmeur.

L'équipe dirigeante quant à elle se trouve élargie vu l'augmentation du nombre de licenciés au club.

Ces états de fait amènent une recrudescence de spectateurs ce qui est toujours agréable à constater et encourageant pour les joueurs et les dirigeants.



- Bloavezh mat... Bonne Année -

Meur a zoare da hetañ (pe da souhetañ) ur bloavezh mat e brezhoneg

Bloavezh mat

Yec'hed ha prosperite

Hag ar baradoz e fin ho puhez

Me souhet deoc'h ur bloavezh mat

Yec'hed kreñv ha boued war ar plad.

Kig bevin ha kig sall

Bara gwinizh war an toal. (= an doubier)

Kaol pomet en ho jardin

E-barzh al liorzh pour hag irvin,

Karotez bras ha panez krenn

Evit ma vo mat ar soubenn ;

Chistr bemdeiz hag a-wechou gwin,

Hag ar baradoz da fin ;

N'eo ket da fin ar bloavezh

Met da fin ho puhez.

Doareou all c'hoazh, fentusoc'h pe ... un tammig drouk...

Bloavezh mat

Ti dilogod.

Bloavezh mat souhetan deoc'h

Hag ur bannac'h kafe 'mo ganeoc'h.

Bloavezh mat

Chañs ha bonheur

Ha gwin ba'r moteur !

Ur bloavezh mat souhetan deoc'h

Ha leizh ho ti a vernioù kaoc'h . (1)

(1) (Cette formule était utilisée par les enfants qui allaient de maison en maison souhaiter la bonne année lorsqu'ils ne recevaient pas d'étranges.)

Différentes façons de souhaiter la bonne année en breton

Bonne année

Santé et prospérité

Et le paradis à la fin de votre vie.

Je vous souhaite une bonne année

Une santé vigoureuse et de la nourriture plein le plat.

De la viande de boeuf et de la viande salée

Du pain de froment sur la nappe.

Des choux pommés dans votre jardin

Dans votre courtil poireaux et navets

De grandes carottes et des panais moyens

Pour que la soupe soit bonne ;

Du cidre tous les jours et du vin quelquefois,

Et le paradis à la fin ;

Non pas à la fin de l'année

Mais à la fin de votre vie.

D'autres façons encore, plus amusantes...ou un peu méchantes.

Bonne année

Maison sans souris.

Une bonne année je vous souhaite

Et un coup de café j'aurai avec vous.

Bonne année

Chance et bonheur

Et du vin dans le moteur !

Une bonne année je vous souhaite

Et plein de tas de m... dans votre maison. (1)

- Michel Langlois -



OU

LA DOUBLE VIE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Quel petit garçon, dans sa plus tendre enfance, n'a pas rêvé de voir le Père Noël lui apporter dans ses souliers un camion de pompier ? Car les bruits de sirènes, la grande échelle ou le rouge vif des camions ont toujours exercé sur nos imaginations enfantines une étrange fascination.

Pour Michel LANGLOIS, pas besoin d'attendre le Père Noël, puisque, habitant à deux pas de la caserne de Lanmeur, il se précipitait dès le premier coup de sirène pour voir avec intérêt les hommes du feu se préparer à partir. Il avait déjà cette intime conviction qu'un jour c'est lui qui monterait dans l'un de ces camions.

C'est donc le plus naturellement du monde que vers 19 ans, il adresse au maire de la commune sa lettre de motivation qui lui permettra de faire partie du corps des sapeurs pompiers du canton de Lanmeur. Il acquiert rapidement les notions élémentaires mais indispensables de secourisme pour faire face à tous types de sinistres. Et 18 mois plus tard, dans le cadre du service national il intègre le corps des marins pompiers de Brest. Cette expérience d'un an va lui apporter un enrichissement incontestable grâce à la multiplicité et la diversité des interventions.

A la fin de cette année de service on lui propose de s'engager. Mais fortement attaché à son pays d'origine, il préfère y revenir travailler. Il rentre ainsi dans la vie active, non pas sur le métier qu'il a appris à l'école, celui de menuisier, mais comme ambulancier après avoir obtenu le diplôme d'état dans une école à Brest.

Début 1994, il crée son entreprise de taxi à Guimaëc. Il aime ce métier dont 99% de l'activité est réservée au transport de malades. Ce garçon d'une extrême gentillesse et d'une grande générosité peut ainsi apprécier le contact avec les gens. Ce service de proximité à un rôle social essentiel. Hélas, c'est un métier difficile. Horaires élastiques, contraintes administratives et surtout concurrence des grosses entreprises font qu'il jette l'éponge en février 1999. Il entre alors à l'hôpital de Morlaix.

Mais retrouvons donc notre sympathique ami pompier. La fonction est basée sur le volontariat. Il faut donc être très disponible et avoir de bonnes dispositions physiques. Pour un fonctionnement optimal de la caserne dirigée par Loulou GUEGUEN, quatre équipes ont été mises sur pied. Dans chaque équipe, un chef de garde, des adjudants, sergents et autres caporaux. Eh oui, la hiérarchie

Portrait

s'impose pour que chacun y trouve sa place dans une organisation efficace. Mais cela reste un travail d'équipe où l'on peut dire son mot en fonction de ses compétences.

Alors après une expérience de plus de quinze ans dans le "métier", notre sapeur a connu des interventions difficiles. Pour autant l'homme n'est pas blindé. Certes dans le feu de l'action il ne faut pas avoir d'états d'âme. Il faut simplement faire son travail. Mais il y a du stress, forcément. Surtout que bien souvent les victimes sont connues, pouvant même être des proches. Alors au retour de la mission, un débriefing s'impose, non seulement pour faire une analyse de l'intervention, mais aussi libérer ses émotions. L'esprit d'équipe joue alors tout son rôle pour un soutien moral collectif.

Aussi à force de côtoyer cette détresse quasi quotidienne, on prend du recul. Et cette formidable école de la vie, faite d'instantanés souvent difficiles mais aussi de moments plus souriants, forge le caractère.

Cette force de caractère lui a bien servi, quand avec Chantal son épouse, il a fallu affronter il y a environ un an, la maladie de leur petite Enora.

Dans ces jours difficiles, une idée a germé au sein de l'amicale des sapeurs pompiers : organiser une journée au profit des enfants malades. L'idée est généreuse, constate Michel, et mérite d'être retenue. Pour avoir fréquenté le service pédiatrique de l'hôpital de Morlaix, il a remarqué que ce service manque cruellement de jouets. Mais aussi que l'accueil des enfants malades, de la famille peut être amélioré, en mettant par exemple, à disposition une chambre gratuite pour les parents en cas d'hospitalisation.

Ainsi naît " Ensemble pour la vie ", cette journée du 22 septembre 2001 qui va rester longtemps gravée dans les mémoires. Organisation remarquable, participation record, animations diverses et variées, et surtout une véritable fête de la fraternité avec pas moins de 380 bénévoles... Toutes les associations de la commune de Lanmeur, les commerçants, les agriculteurs du canton ainsi que l'Amicale Laïque de Guimaëc se sont mobilisés. Au final, plus de 150 000 francs récoltés qui seront versés à l'association des enfants malades de l'hôpital de Morlaix. Une occasion donc pour Michel et ses collègues pompiers de montrer leur savoir faire et leur générosité sans limites. Et toujours ce fameux esprit d'équipe...

Michel et Chantal ont une passion pour les labradors, (hasard ou coïncidence ?) ces chiens généreux et polyvalents. Avec leur quatre chiens, ils fréquentent régulièrement les concours de beauté et de travail, et s'occupent activement de l'association du Retriever Club de France en étant délégués pour la Bretagne.

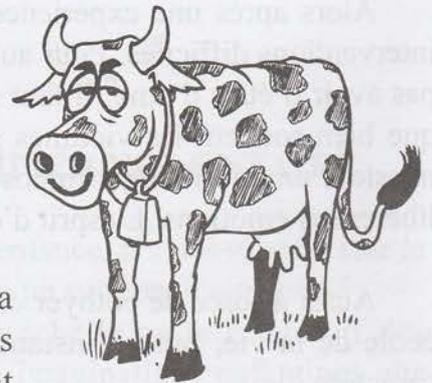
Ah! J'oubliais... A ses heures perdues, Michel fabrique un délicieux cidre maison...

Mais ça, c'est une autre histoire.

JEAN YVES CREIGNOU

- Conte de campagne - (suite)

Nina et la (bête) rave à Sucre



Décidément, il s'en passe des choses dans notre loft agricole.

Avec l'arrivée de l'été, Gaston est devenu plus cool et nous a autorisé à rendre visite à nos cousines en Bolivie. A peine débarquées sur les hauts plateaux, à Sucre la capitale, nos cousines nous ont amenées à une fête locale, une rave. Facile à repérer une rave. Vous apercevez au loin un énorme nuage de fumée, puis en vous approchant, un vacarme assourdissant vous chatouille les tympans.

Sur place, une génisse qui avait du sang inca (visiblement un cas !) m'interpelle: " Tu veux de l'herbe chérie ?". "Si je veux de l'herbe... ?" lui rétorquai-je hardiment. "Il suffit de me baisser et je broute l'herbe verte de ce pré andin". Elle me tourne les sabots en riant : "Toi, on voit bien que tu es de la campagne !".

Mes rêves partis, je suis revenue dans ma prairie. Je vous ai expliqué la fois dernière, que notre jeu favori était d'éliminer un par un tous les mâles du loft. Il n'en reste aucun aujourd'hui, car au début du mois de septembre, Rocco, le seul encore présent a commis l'irréparable en voulant faire l'intéressant. Il a emprunté l'ULM de Gaston et s'est écrasé lamentablement sur un côté de la prairie, causant ainsi des dommages latéraux innombrables. Heureusement le CIA (1) mène l'enquête afin de déterminer les responsabilités. Depuis Gaston a mis en place le plan VIGIPIRATE. Il faut montrer patte blanche. Pour une charolaise comme moi, pas de problèmes, mais pour ma copine Nénette d'origine pie noire, c'est plus compliqué.

Pour passer le temps on écoute la radio. Que des catastrophes et des horreurs ! Sans compter que certains esprits retors fabriquent des informations. Exemple: "Hier vers 14 heures, on a évité le pire à Beg-An- Fri. Car si Gaston Tracteur-Est-Chouette (Eh oui, c'est son nom de famille !) était sorti pour la grande marée, il aurait pu s'écraser contre la roche à cause de la tempête..."

Heureusement à la radio, en ce début de troisième millénaire, il y a encore quelques lueurs d'espoir. "Pour faire face à tous nos problèmes, faut qu'on s'aime" nous chante Ismael LO. Joli clin d'oeil malgré ces temps difficiles ! Elle n'est pas belle la vie ?

(Pour Nina) JEAN YVES CREIGNOU

(1) CIA: Centre d'Insémination Artificielle

- Accident -

Accident grave au croisement de Christ. Trois voitures, une Rolls Royce, une Mercedes et une Lada se sont percutées et forment un amas de ferraille!

- Deux jours de travail qui partent en fumée! s'exclame le propriétaire de la Rolls.
- Deux mois de salaires qui partent en fumée! s'écrie le conducteur de la Mercedes.
- Dix ans de travail qui partent en fumée ! pleure le chauffeur de la Lada.
- Mais pourquoi avoir acheté une voiture si chère? s'interrogent alors les deux premiers.

Agenda

- Liste des animations 2001 - 2002 -

Du 22 décembre au 6 janvier : Exposition de photos de visages à la mairie

12 janvier : Galette des rois

16 mars : Repas du Club de Foot

30 mars : Repas de l'Amicale Laïque

12 mai : Repas des Anciens

25 mai : Concert "Les Glochos" organisé par le Foyer Rural

3 août : Soirée antillaise

7 septembre : Pardon de Notre Dame des Joies

15 septembre : Pardon de Christ

19 octobre : Veillée organisée par le Foyer Rural



- Le coin des jeunes -

Réponses aux jeux du bulletin 23

1 - "chiffres à caser"

2 - "Devinette" : "OQP" (occupé)

3 - "Charade" : parapluie

			3	2	5	6				1	
		6	5	7		7	3	3	9	5	
	7	1	1	7	3	7	6		3	6	0
		6		9		8	4	4		4	
	3	7	0	5	8		4	2	6	6	2
		4		3	4	5		0		5	
	9	8	8		5	0	8	9	5	6	8
		2	1	1	7	8		9	8	0	
			5			3	7				

BLAGUE

- Où est mort Napoléon ?
demande le professeur d'histoire
à ses élèves.

- Page 120, répond l'un d'entre eux

DEVINETTE

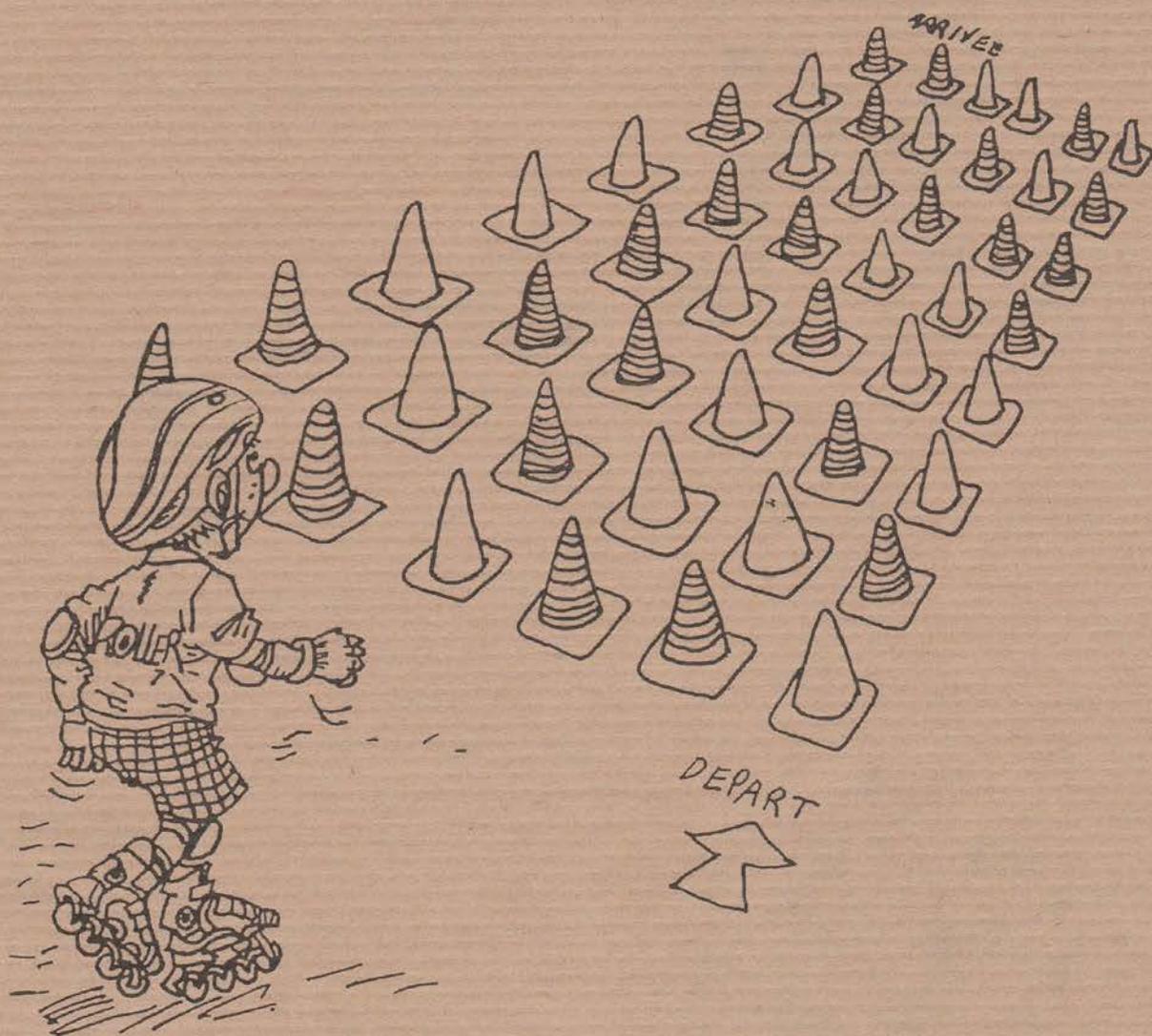
- Pourquoi un pigeon roux se
noie-t-il quand il se baigne ?

*Réponse dans le
prochain bulletin*

Jeux

- Le coin des jeunes -

Jeu casse tête

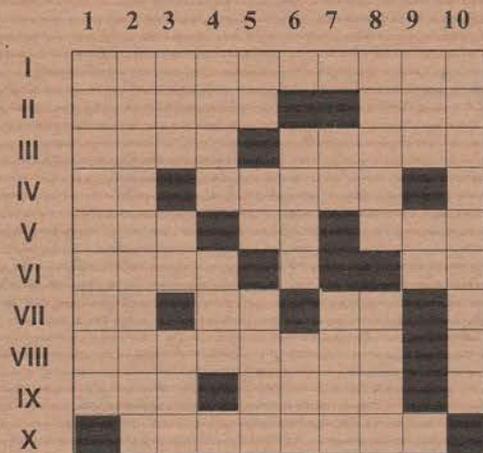


Patricia a prévu un jeu casse tête pour la séance Roller du mercredi à la salle "Ti Bugale RANNOU"

- Es-tu prêt pour un petit slalom Erwann ?
- En partant du plot uni, va de paire de plots rayés en paire de plots unis, puis de paire de plots unis en paire de plots rayés jusqu'à l'arrivée, sans jamais utiliser les diagonales.

Bonne chance !

Mots croisés 24



Horizontal

- I - Unité de masse
- II - Allongé - Plante condimentaire
- III - Organe - Ornée
- IV - Consonnes - Bien ouvert
- V - Un étranger - Capone pour les intimes- Prénom
- VI - Fleuve africain - Note
- VII - Sigle pour route - Caché - Etait présente sur nos routes en 1945
- VIII - Flatter
- IX - Monnaie - Mille pattes
- X - Rigidité

Vertical

- 1 - Lieu-dit de Guimaëc
- 2 - Voisines
- 3 - Lieu de repos - Phase d'astre - Société abrégée
- 4 - Bord - Période attendue
- 5 - Germanium - Interjection - Reliée
- 6 - Se trouve sur une éolienne - Acide
- 7 - C'est le meilleur - Avec mélo
- 8 - Mouvement de la mer - Peut être usurier
- 9 - Partie molle - Pas inaperçu
- 10 - Moment de la messe

Solution n° 23



A toutes et à tous,

Bonne et heureuse Année 2002 !